Actes de la recherche en sciences sociales

Le fétichisme de la langue

Pierre Bourdieu, Luc Boltanski

Citer ce document / Cite this document :

Bourdieu Pierre, Boltanski Luc. Le fétichisme de la langue. In: Actes de la recherche en sciences sociales. Vol. 1, n°4, juillet 1975. Le fétichisme de la langue. pp. 2-32;

doi : https://doi.org/10.3406/arss.1975.3417

https://www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_1975_num_1_4_3417

Fichier pdf généré le 22/03/2019

Abstract

Language fetishism

Language fetishism is based upon double developmental amnesia : amnesia in regard to the social conditions which produce linguistic distinction as well as the belief in the absolute value and entire legitimacy of this "natural distinction" ; amnesia in regard to the social conditions which generate conform producers and recepters and, by this, disregard of the system of differences which is fundamental to the profits of distinction offered by the mastery of the legitimate language. Linguistics mask the question of the social conditions of obtaining legitimate competence in language. This does not mean however that linguistics do not reply to this question. One of two explanations is usually offered : either this competence is described as common "treasure" which can be appropriated by particular person under unspecified conditions ; or else under the cover of the criteria of "grammaticality", linguistic competence becomes that which is measured only by grammarians. Linguistics tend to reduce the universe of different utilizations to that of only one particular utilization of language the "correct utilization" ; that is to say, the dominant utilization as well as the utilization to which the dominant members of society put this language. Because this language is not clearly recognized as that of the dominant members of society it becomes all the more legitimate. In this way linguistics incorporate within scientific theory the social operation of universalizing the particular and naturalizing the arbitrary which is the source of legitimacy of the "correct utilization". Thus this particular means of expression is seen to be universally accessible and required.

The social conditions of legitimate language production are fundamental in understanding the properties and specific effects of language. Moreover, it is necessary to understand the social mechanisms which bring about the same effects by guaranteeing the reproduction of the structure of distribution between classes of the knowledge and the use of the legitimate language. These same mechanisms guarantee at the same time the reproduction of the market in which legitimate linguistic products receive their full value and also guarantee the need for these written or spoken products and the need for those who produce them : writers (private or public) or speakers.

Zusammenfassung

Der Sprachfetischismus

Der Sprachfetischismus beruht auf einem doppelten Vergessen seiner Entstehung : Vergessen der sozialen Bedingungen, die die sprachliche Differenzierung (also auch die vornehme Art zu sprechen) hervorbringen, und des Glauens in den absoluten Wert und die Legitimitat dieser "naturlichen Differenzierung" ; Vergessen der sozialen Bedingungen der Reproduktion jener, die diese produzieren und konform handhaben und daher ebenso des Systems jener Unterschiede das die durch den gekonnten Sprach gebrauch garantierten Profite ermöglicht Die Linguistik geht der Frage nach den sozialen Bedingungen der legitimen Sprachkompe tenz nicht nach Was nicht bedeutet dass sie keine Antwort gibt Entweder umschreibt sie sie als gemeinsames "Gut" oder "Sprachschatz" von dem man nicht recht weiss unter welchen Bedingungen er von einzelnen Sprechern angeeignet werden kann oder sie präsentert aufgrund des Kriteriums der sprachwissen schaftlichen Analyse die linguistische Kompetenz der Sprach gelehrten als Mass der Kompetenz schlechthin Die Linguistik tendiert dazu das Universum der Sprachgebräuche auf einen bestimmten Sprachgebrauch zu reduzieren den "guten Gebrauch" d.h den herrschenden Gebrauch den Gebrauch der Herrschenden der als solcher verkannt und daher als legitim anerkannt wird.

Dadurch vollzieht sie in der wissenschaftlichen Theorie jenen sozialen Prozess der Universalisierung des Besonderen und der Naturalisierung des Willkürlichen der die Legitimität des guten Gebrauchs ausmacht jener besonderen Ausdrucksweise die so betrachtet wird als ob sie jedermann zugänglich wäre und daher von jedem gefordert werden könnte.

Neben den sozialen Bedingungen der Produktion der legitimen Sprache die der Ursprung deren spezifischer Eigenschaften und Wirkungen sind müssen auch jene sozialen Mechanismen analy siert werden die diese Wirkungen begünstigen und verstärken diese Mechanismen reproduzieren die Strukturen der klassen- spezifischen Verteilung des Erkennens und Könnens der legitimen Sprache indem sie jenen Markt reproduzieren auf dem die spraclilich legitimen Produkte ihren Wert erhalten und indem sie ebenfalls das Bedürfnis nach diesen geschriebenen oder gespro chenen Produkten reproduzieren sowie nach jenen Personen die diese produzieren Schrittsteller und Wortführer

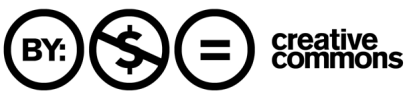
BY:
creative
commons

Le fétichisme de la langue

PIERRE BOURDIEU

avec luc boltanski

Persée creative commons

Lorsqu'on parle de la langue sans autre précision, on se réfère tacitement à la langue officielle d'une unité politique, c'est-à-dire à la langue qui, dans les limites territoriales de cette unité, est tenue pour la seule légitime, et cela d'autant plus fortement que l'occasion est plus officielle (les Anglais diraient formal), c'est-à-dire la langue écrite ou quasi écrite (i.e. digne d'être écrite), produite par des agents ayant autorité pour écrire, les écrivains, fixée, codifiée et garantie par l'autorité d'un corps de spécialistes, les grammairiens et, plus généralement, les professeurs, chargés d'inculquer (au moins) le respect du code linguistique et de sanctionner les manquements.

Langue officielle et unité politique

La langue officielle ne s'impose pas par sa seule force intrinsèque. C'est la politique qui lui donne ses limites géographiques et démographiques, ces frontières tranchées que les frontières politiques font peu à peu exister. Il est facile de faire voir, à propos de tel ou tel cas historique, comment, avec la notion de "communauté linguistique", traditionnellement définie, depuis Bloomfield, comme un "groupe de gens qui uti-

lisent le même système de signes linguistiques" (1), c'est-à-dire (implicitement) comme un ensemble de locuteurs homogènes sous le rapport (au moins) de la maîtrise du code linguistique, les linguistes ne font qu'incorporer à la théorie un objet pré-construit dont ils oublient les lois sociales de construction et dont ils masquent en tout cas la genèse sociale en invoquant le critère de l'"intercompréhension" et en supposant ainsi résolue la question des conditions et des degrés de l'appropriation de la langue officielle (2). L'amnésie de la genèse qui est impliquée dans le fait d'appréhender la langue en dehors des conditions politiques de son institution, contribue à fonder la légitimité de la langue officielle et les effets sociaux qu'elle produit et auxquels n'échappent pas les linguistes eux-mêmes.

Il suffit, pour s'en convaincre, de relire les paragraphes du Cours de linguistique générale où Saussure discute les rapports entre la langue et l'espace (Cours, 275-280) : entendant prouver que ce n'est pas l'espace qui définit la langue, mais la langue qui définit son espace, Saussure observe que ni les dialectes ni les langues ne connaissent de limites naturelles, telle innovation phonétique (la substitution du ŝ au c latin) déterminant elle-même son aire de diffusion, par la force intrinsèque de sa logique autonome, au travers de l'ensemble des sujets parlants qui acceptent de s'en instituer les porteurs. Cette philosophie de l'histoire qui fait de la dynamique interne de la langue le seul principe des limites de sa diffusion, occulte radicalement le processus proprement politique d'unification qui détermine pratiquement les "sujets parlants" à accepter la langue officielle.

La langue, selon Saussure, cet ensemble de conventions sociales rendant possible la communication entre tous ceux qui les acceptent, ce code à la fois législatif et communicatif, ce code législatif des pratiques communicatives qui existe et subsiste en dehors de ses utilisateurs ("sujets parlants") et de ses utilisations ("parole"), présente toutes les propriétés communément reconnues à la langue officielle. Par opposition au dialecte (e.g. la langue d'oc par rapport à la langue d'oïl ou le piémontais par rapport au toscan), la langue officielle, cette "langue qui a réussi" (3), a bénéficié des conditions politiques et institutionnelles (existence d'un état, d'une bureaucratie, d'un système scolaire, etc.) nécessaires à son imposition et à son inculcation : ainsi reconnue et connue (plus ou moins inégalement) par l'ensemble des "sujets" d'une nation, elle contribue à renforcer l'unité politique qui fonde sa domination, ne serait-ce qu'en assurant entre tous les membres de cette unité le minimum de communication qui est la condition de la production et même de la domination symbolique.

Sans doute est-il très important de rappeler les fondements politiques de concepts comme celui de "langue" ou de "communauté linguistique". Mais il ne suffit pas de montrer, avec certains sociolinguistes, que l'accession de "dialectes" ou de "sociolectes" (i.e. "dialectes de classe") à l'état de langues officielles dépend du rapport de force entre les groupes et de leur aptitude à imposer comme légitime une variété déterminée du répertoire linguistique en usage dans un ensemble de groupes ethniques et/ou de classes sociales (4). Cette analyse historique, si utile soit-elle pour porter au jour les présupposés implicites de la linguistique, ne conduit pas au principe des mécanismes sociaux à travers lesquels s'établit la relation, de nouveau trop évidente, entre l'unification politique et l'unification linguistique. C'est ainsi que la sociolinguistique qui est allée le plus loin dans le sens d'une telle théorie des relations entre la domination politique et la domination symbolique ne peut qu'enregistrer les différentes variétés linguistiques ("langues normalisées", "langues populaires", "dialectes", "pidgins", "langues classiques", "langues artificielles"), et les ventiler au hasard de typologies réalistes, faute de construire le champ linguistique, comme système des rapports de force proprement linguistiques reproduisant, dans leur ordre, les rapports entre les groupes correspondants dans la hiérarchie sociale et d'être ainsi en mesure de rapporter les propriétés linguistiques (telles que le degré de "normalisation", d' "autonomie" ou de "vitalité") de ces variétés à la position occupée par les agents ou les groupes qui les produisent dans le champ linguistique.

(1) L. Bloomfield, Language, London, George Allen, 1958, p. 29.

(2) On sait que, comme l'observe Haugen, "entre l'incompréhension totale et la compréhension totale il y a une large zone crépusculaire de compréhension partielle dans laquelle il se passe quelque chose qui peut être appelé 'semi-communication'", (E. Haugen, "Dialect, Language, Nation", American Anthropologist, 68, (4), august 1966, pp. 922-935). En fait, le critère de l'intercompréhension a pour fonction de dissimuler la fictio juris trop évidente qu'impliquerait le fait de ranger dans la même "communauté linguistique" tous les membres d'une nation dont l'idiome considéré est la langue officielle.

(3) A. Brun, Parlers régionaux : France dialectale et unité française, Paris-Toulouse, Didier, 1946, p. 8.

(4) Cf. par exemple E. Haugen, Language Planning and Language Conflict : the Case of Modern Norwegian, Cambridge, Harvard University Press, 1966, et K.W. Deutsch, Nationalism and Social Communication, Cambridge, MIT Press, 1966 ; H. Blanc, Communal Dialects in Baghdad, Cambridge, Harvard University Press, 1964 ; J.J. Gumperz, "Linguistic and Social Interaction in two Communities", American Anthropologist, 1964, 66, 2, pp. 37-53.

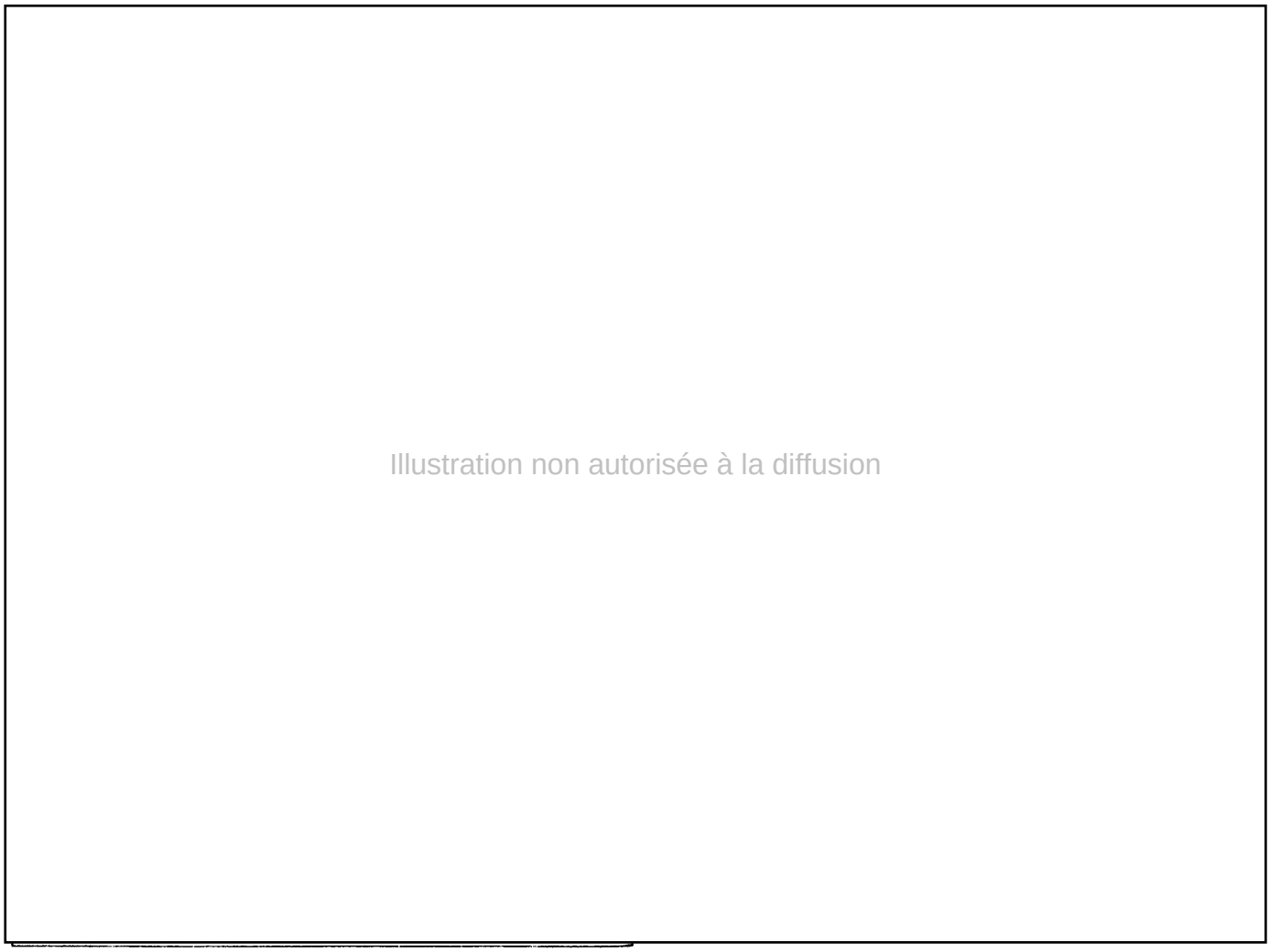

Selon un processus qui s'observe dans tous les cas d'unification d'un marché des biens symboliques, l'imposition comme langue officielle de la langue d'un groupe particulier produit, par l'intermédiaire de l'unification du marché qu'elle détermine, un ensemble systématique de transformations des pratiques linguistiques. Le processus d'unification du marché tend à substituer aux différences linguistiques incommensurables qui séparaient les ressortissants des différentes régions, des distinctions linguistiques d'une espèce nouvelle qui, paradoxalement, opposent les membres des différentes classes sociales en mesurant leurs productions linguistiques à l'étalon unique de la langue commune. L'unification politique de la nation produit une nouvelle forme de diversité, mieux cachée, les dialectes régionaux s'effaçant peu à peu pour laisser la place aux dialectes de classe : à mesure que le marché linguistique s'unifie et que la domination symbolique de la langue officielle s'affirme, un système d'oppositions linguistiques socialement pertinentes tend à se constituer qui n'a plus rien de commun avec le système des oppositions linguistiques pertinentes "linguistiquement" (c'est-à-dire par référence à la définition abstraite de la communication que reconnaît la linguistique structurale) si ce n'est que les traits sociologiquement pertinents se construisent à partir du substrat d'oppositions linguistiques antérieures pour produire ce que l'on appelle communément les "accents régionaux".

L'unification du champ linguistique et l'imposition de légitimité

A la façon des différentes branches de l'industrie qui, avant l'avènement de la grande industrie, constituaient, selon le mot de Marx, "autant d'enclos" séparés, les parlers locaux jusqu'au 18e siècle (et jusqu'à ce jour les "patois", malgré l'homogénéisation qu'ont sans doute déterminée la généralisation du français et les emprunts corrélatifs) diffèrent de paroisse à paroisse et, comme le montrent les cartes des dialectologues, les traits phonologiques, morphologiques ou lexicologiques se distribuent selon des aires qui ne coïncident jamais parfaitement entre elles et qui ne s'ajustent que très accidentellement aux limites des circonscrip-

tions administratives ou religieuses (5). En effet, en l'absence de l'objectivation et de la codification quasi juridique qui est corrélative de la constitution d'une langue officielle, les "langues" n'existent qu'à l'état pratique, sous la forme d'habitus linguistiques (au moins partiellement orchestrés) et de productions orales de ces habitus (6) : d'un village à l'autre et même d'une région à l'autre (e.g. entre Béarn et Bigorre ou Chalosse), on se comprend suffisamment pour les besoins de la pratique et on ne demande rien de plus à la langue que d'assurer cette intercompréhension ; il n'est pas question d'ériger tel parler en norme de l'autre (bien qu'on puisse, évidemment, railler des différences perçues comme des bizarreries). L'unification politique et la constitution corrélative d'un champ linguistique dominé par la langue officielle créent entre le parler officiel et les autres une relation sans précédent : cette relation objective de domination symbolique affecte réellement la valeur qui est objectivement assignée aux produits linguistiques des différents locuteurs et, par là, modifie leurs dispositions et leurs pratiques. Ce rapport de force symbolique qui a des effets très réels -tant sur le plan économique que sur le plan politique- a sa logique propre, aussi inaccessible à l'idéalisme spiritualiste qui traite les conflits linguistiques (et, plus généralement, culturels, i.e. religieux, artistiques, linguistiques) comme des conflits ultimes, totalement affranchis de la logique de l'intérêt et situés dans l'ordre de la passion irrationnelle ou de l'idéal désintéressé, qu'à l'économisme qui accorde tout à l'idéalisme en s'accordant avec lui pour ne reconnaître aucune autre forme d'intérêt que l'intérêt économique et en se condamnant ainsi à réduire tous les conflits, guerres de religion ou conflits linguistiques, à des luttes économiques : une théorie matérialiste de l'économie des échanges symboliques n'est possible qu'à condition que l'on prenne en compte les intérêts (positifs ou négatifs) proprement symboliques qui peuvent être investis dans des pratiques symboliques, comme l'usage d'une langue déterminée, et les rapports de violence symbolique qui peuvent résulter de la recherche de la satisfaction de ces intérêts.

La relation qui s'établit entre deux langues différentes, parlées dans deux formations sociales non seulement différentes mais indépendantes économiquement et politiquement, est une relation toute théorique qui n'existe que par et pour l'observateur (par exemple Saussure confrontant mouton et sheep pour fonder l'arbitraire du signe linguistique) ; au contraire, les relations constitutives de la structure du système des expressions linguistiques qui se trouve objectivement instauré toutes les fois que sont réunies les conditions extra-linguistiques de la constitution d'un champ linguistique ont l'objectivité et l'opacité de l'institution et commandent la production linguistique en commandant la valeur (probable) qui est objectivement assignée aux produits des différents locuteurs et, par là, le rapport que chacun d'eux peut entretenir avec la langue. Dès que les productions linguistiques des différentes classes et fractions de classe se trouvent réellement confrontées dans des rapports de force symbolique qui reproduisent (en les renforçant) les rapports de force économiques et politiques entre les groupes correspondants, elles reçoivent, du fait de leur position dans la hiérarchie objective qui est constitutive du champ, une valeur sociale qui est à la fois arbitraire logiquement -puisqu'elle ne trouve pas de justification hors de la logique de l'ordre établi- et nécessaire sociologiquement -pour cette même raison-. L'effet principal de l'unification du marché et de l'imposition de légitimité corrélative réside dans la dévaluation qu'elle fait subir aux productions linguistiques de tous ceux qui, assez instruits de la "norme" linguistique pour la "reconnaître", au double sens du terme, lorsqu'elle leur est présentée ou explicitement rappelée, ne possèdent pas les moyens de produire les "formes" correspondantes. Confrontés aux produits qu'offrent sur le même marché les professionnels de la production de discours (la langue écrite des auteurs consacrés et la langue orale des professions de la parole) et les membres de la classe dominante (la langue parlée dans la bonne société), les langues régionales et les usages populaires de la langue officielle subissent un déclassement systématique : les premiers se trouvent réduits à l'état de patois tandis que les seconds sont convertis, comme par magie, en jargons vulgaires, charriant "incorrections" et "provincialismes", donc totalement dévalués et impropres aux usages officiels. Le système d'enseignement contribue pour une part déterminante à cette opération de déclassement en rejetant les modes d'expression populaires (sans parler des langues régionales, dont l'usage était, en France, interdit) à l'état de "jargon" ou de "charabia" (comme aiment à écrire les professeurs dans les marges des copies) et en inculquant la reconnaissance de la légitimité de la langue légitime.

(5) Comme le rappelle Brunot, la dialectologie a démenti l'idée qu'il existerait des dialectes régionaux, eux-mêmes divisés en sous-dialectes, eux-mêmes subdivisés (F. Brunot, Histoire de la langue française des origines à nos jours, Paris, A.Colin, 1968, pp.77-78).

(6) Les problèmes que pose sous la Révolution la traduction des décrets montrent la différence entre une langue officielle et une langue pratique à usage oral : la langue écrite n'est pas fixée (orthographe, etc.) ; le morcellement des dialectes oblige à forger une langue moyenne ; le vocabulaire politique n'existe pas. On pourrait montrer que l'existence, comme par exemple en Béarn, d'une langue écrite, utilisée par les professionnels (écrivains publics) pour transcrire les "délibérations communales" et tenir les "livres de coutume", et d'un vocabulaire politique adapté à la gestion de la démocratie locale ne constitue pas un démenti à ces analyses : les concepts ou les institutions politiques importés par la Révolution française n'auraient sans doute pas détruit, si vite et si bien, les institutions politiques locales si, sous des apparences identiques (notions de vote, d'assemblée, de décision commune, etc.), ils n'avaient caché une philosophie politique radicalement différente ; par exemple, dans les assemblées communales, la notion de majorité et l'individualisme libéral qu'elle implique étaient inconnus, les décisions étant toujours prises en fait à l'unanimité des présents.

suite p. 8

L'UNIFICATION

S'agissant d'analyser les différentes formes historiques du processus socio-logique qui conduit à l'élaboration, la légitimation et l'imposition de la langue officielle, il est sans doute tout à fait légitime de s'attacher au cas du français qui, comme le remarque Haugen, est "le plus fortement normalisé des langages européens" (ce qui, toujours selon le même auteur, lui a valu de servir de modèle pour les autres langues officielles). L'Histoire de la langue française des origines à nos jours, de Ferdinand Brunot (Paris, A. Colin, 1968) révèle avec une clarté particulière la relation qui s'établit entre l'unification linguistique et l'unification politique. Jusqu'à la Révolution française, le processus d'unification linguistique se confond avec le processus de construction de l'état monarchique. Au morcellement féodal correspond le morcellement linguistique : les "dialectes" dotés, au moins partiellement, des propriétés que l'on attribue aux "langues", (la plupart d'entre eux font l'objet d'un usage écrit, actes notariés, délibérations communales, etc.) et les langues littéraires (e.g. la langue poétique des pays d'oc), sortes de "langues factices" distinctes de chacun des dialectes utilisés sur l'ensemble du territoire où elles ont cours, cèdent progressivement la place, dès le 14e siècle, au moins dans les provinces centrales du pays d'oïl (Champagne, Normandie, Anjou, Berry) au dialecte d'Ile de France, promu au statut de langue officielle et utilisé dans la forme que lui ont conférée les usages savants c'est-à-dire écrits. Corrélativement, les usages populaires et purement oraux du même dialecte et de tous les dialectes régionaux ainsi supplantés tombent à l'état de "patois", du fait de la parcellisation liée à l'abandon de la forme écrite) et de la désagrégation interne (par emprunt lexical ou syntaxique) qui sont le produit de la dévaluation sociale dont ils font l'objet : abandonnés aux paysans, ils sont définis en effet négativement et péjorativement par opposition aux usages distingués ou lettrés (comme l'atteste, parmi d'autres indices, le changement du sens assigné au mot patois qui, de "langage incompréhensible" en vient à qualifier un "langage corrompu et grossier, tel que celui du menu peuple" -Dictionnaire de Furetière, 1690-).

La situation linguistique est très différente en pays de langue d'oc (a fortiori dans les "pays à idiomes") : il faut attendre le 16e siècle et la constitution progressive d'une organisation administrative liée au pouvoir royal (avec, notamment, l'apparition d'une multitude d'agents administratifs de rang inférieur, lieutenants, viguiers, juges, etc.) pour voir le dialecte parisien se substituer, dans les actes publics, aux différents dialectes de langue d'oc. L'imposition du français comme langue officielle n'a pas pour effet d'abolir totalement l'usage écrit des dialectes, ni comme langue administrative ou politique (en Béarn les délibérations communales sont rédigées en dialecte jusqu'à la Révolution) ni même comme langue littéraire (avec la perpétuation sous l'ancien régime d'une littérature qualifiée rétrospectivement de "patoisante") ; quant à leurs usages oraux, ils restent prédominants. Une situation de bilinguisme tend à s'instaurer : à la différence des membres des classes populaires et particulièrement des paysans dont la compétence linguistique se réduit à la connaissance du parler local, les membres de l'aristocratie, de la bourgeoisie du commerce et des affaires et surtout de la petite bourgeoisie lettrée (ceux là même qui répondront à l'enquête de l'Abbé Grégoire et qui ont, à des degrés divers, fréquenté ces institutions d'unification linguistique que sont les collèges jésuites), ont beaucoup plus souvent accès (comme on l'a souvent observé dans des contextes sociaux très différents, cf. J.A. Fishman, Sociolinguistique, Bruxelles-Paris, Labor-Nathan, 1971, p. 82) à l'usage de la langue officielle, écrite ou parlée, tout en possédant le dialecte (encore utilisé dans la plupart des situations privées ou même publiques), ce qui les désigne pour remplir une fonction d'intermédiaires.

la nouvelle légitimité linguistique

Les membres de ces bourgeoisies locales (de curés, de médecins, de professeurs, etc. qui doivent leur position à leur maîtrise des instruments d'expression, ont tout à gagner à la politique explicite d'unification linguistique qui accompagne la Révolution politique : l'imposition de cet instrument unitaire de distinction, sélectionné et octroyé par l'enseignement des jésuites, que consacre la langue officielle promue au statut de langue nationale, leur donne le monopole de fait de la politique et, plus généralement, de la communication avec le pouvoir central et ses représentants qui désignent, dans les républiques, les notables locaux. Les opérations par lesquelles la petite bourgeoisie révolutionnaire tente de dépouiller le langage de tout vestige aristocratique -comme à l'arracher à l'aristocratie- sans le laisser s'avilir dans des usages populaires ou populistes (cf. Hébert, l'Ami du peuple, etc.) ont pour effet de renverser l'ancien régime linguistique, en détruisant la légitimité linguistique de l'aristocratie et des salons (le bel usage) au profit de la légitimité linguistique de la petite bourgeoisie (le bon usage ou l'usage raisonné) qui cherche à s'instituer dans la grammaire philosophique et l'héritage de Condillac ; par une procédure analogue à celle qui, selon Elias (La civilisation des moeurs, Paris, Calmann-Levy, 1974) conduit des normes de bienséance fondées sur la tradition à des normes justifiées par l'hygiène, on passe d'une légitimité linguistique fondée sur le bon ton à une légitimité fondée sur la raison, donc en nature.

L'imposition de la langue légitime contre les idiomes et les patois, c'est-à-dire contre les usages linguistiques des classes populaires fait partie des stratégies politiques destinées à assurer l'éternisation des acquis de la Révolution, la production et la reproduction de l'homme nouveau. La théorie condillacienne qui fait de la langue une méthode permet d'identifier la langue révolutionnaire à la pensée révolutionnaire, selon un mode de pensée très proche des théories humboldtiennes (cassirériennes) : ré-

LINGUISTIQUE

former la langue, la purger des usages liés à l'ancienne société et l'imposer ainsi purifiée, c'est imposer une pensée elle-même épurée et purifiée. Il serait naïf d'imputer la politique d'unification linguistique aux seuls besoins techniques de la communication entre les différentes parties du territoire et, notamment, entre Paris et la province ou d'y voir le produit direct d'un centralisme étatique décidé à écraser les "particularismes locaux". Le conflit entre le français de l'intelligentsia révolutionnaire, le français de la Révolution, et les idiomes ou les patois est un conflit pour le pouvoir symbolique qui a pour enjeu la formation et la ré-formation des structures mentales. Bref, il ne s'agit pas seulement de communiquer mais de faire reconnaître un nouveau discours d'autorité, avec son nouveau vocabulaire politique, ses termes d'adresse et de référence, ses métaphores, ses euphémismes et la représentation du monde social qu'ils véhiculent. Ce qu'un tel discours énonce et impose, les intérêts nouveaux de groupes nouveaux, est indicible dans les parlers locaux façonnés par des usages liés aux intérêts spécifiques des groupes paysans.

Dans cette entreprise d'imposition de la légitimité politique par la médiation de l'imposition de la légitimité linguistique, l'école est investie, d'emblée, d'un rôle déterminant, qui ne cessera d'être exalté, de Grégoire à Durkheim, "fabriquer les similitudes d'où résulte la communauté de conscience qui est le ciment de la nation" ; "Il (l'instituteur) agit quotidiennement de par sa fonction sur la faculté d'expression de toute idée et de toute émotion : sur le langage. En apprenant aux enfants, qui ne la connaissent que bien confusément ou qui parlent même des dialectes ou des patois divers, la même langue une, claire et fixée, il les incline déjà tout naturellement à voir et à sentir les choses de la même façon ; et il travaille à édifier la conscience commune de la nation" (G. Davy, Eléments de sociologie, Paris, Vrin, 1950, p. 233). La théorie linguistique de type humboldtien (qui s'engendre dans la célébration de l' "authenticité" linguistique du peuple basque et l'exaltation du couple nation-langue et qui entretient une relation intelligible avec une certaine conception de la mission unificatrice de l'université, investie par Humboldt dans la fondation de l'université de Berlin) présente avec la philosophie durkheimienne du consensus (qui sous-tend la théorie linguistique lorsqu'elle définit la langue par la fonction de communication et par elle seule) une affinité qui se marque dans le glissement qui conduit le mot code du droit à la linguistique (en passant par la cryptographie) : le code, au sens de chiffre, qui régit la langue écrite, identifiée à la langue correcte -par opposition à la langue parlée (conversational language), implicitement tenue pour une forme inférieure, acquiert force de loi dans et par le système d'enseignement.

marché scolaire et marché du travail

Au 19e siècle, le système d'enseignement constitue l'instrument le plus puissant d'unification linguistique. D'une part, directement, en tant qu'il tend à étendre la reconnaissance de la langue officielle, avec l'accroissement du nombre des écoles, des enfants scolarisés et aussi, corrélativement, avec l'accroissement du volume et de la dispersion dans l'espace du personnel enseignant (qui s'opère de façon continue à partir de 1816 et précède largement l'officialisation de l'obligation scolaire) ; d'autre part, indirectement, par l'intermédiaire de la relation qu'il entretient avec le marché du travail : le processus dialectique qui relie l'unification du marché scolaire (avec l'institution de titres scolaires dotés d'une valeur nationale indépendante, au moins formellement, des propriétés sociales et régionales de leurs porteurs) et l'unification du marché du travail, lié historiquement au développement du système administratif, joue un rôle déterminant dans le système des mécanismes responsables de la dévaluation puis de l'abandon des dialectes et de l'instauration de la nouvelle hiérarchie des usages linguistiques. Et sans doute serait-il intéressant d'analyser la série des médiations concrètes qui conduisent à cette relation paradoxale : les départements qui, selon l'enquête menée par Victor Duruy en 1864 (reproduite in M. de Certeau, D. Julia, J. Revel, Une politique de la langue, Paris, Gallimard, 1975 , pp. 270-272) comptent, sous le Second Empire, les taux les plus élevés d'adultes ne parlant pas français et d'enfants de 7 à 13 ans ne sachant ni parler ni écrire le français, fournissent, dès la première moitié du 20e siècle, un nombre particulièrement élevé de fonctionnaires (phénomène lui même lié, on le sait, à un taux élevé de scolarisation dans le secondaire; cf. A. Darbel et D. Schnapper, Les agents du système administratif, Paris, Mouton, 1969, pp. 69-87). Pour obtenir que les agents collaborent à la destruction de leurs instruments d'expression, en s'efforçant, par exemple, de parler "français" devant leurs enfants, ou en exigeant d'eux qu'ils parlent "français" "à la maison", et cela, dans l'intention plus ou moins explicite d'accroître leur valeur sur le marché scolaire, il fallait que l'école apparaisse comme la voie d'accès principale, voire unique, aux positions administratives, positions d'autant plus fortement recherchées que l'industrialisation régionale était plus faible ; conjonction réalisée dans les pays à "dialecte" et à "idiome" (les régions de l'est faisant seules exception) plutôt que dans les pays à "patois" de la moitié nord de la France. Avec l'unification du marché scolaire, la grammaire reçoit, par l'intermédiaire du système scolaire, qui met à son service son pouvoir de certification, une véritable efficacité juridique : s'il arrive que la grammaire et l'orthographe (e.g. en 1900 l'accord du participe passé conjugué avec le verbe avoir) fassent l'objet d'arrêtés, c'est qu'à travers les examens et les titres qu'ils permettent d'obtenir, elles commandent l'accès à des postes et à des positions sociales.

LE FAIT DE LA LEGITIMITE

La confrontation des thèses symbolisées par les noms de Bernstein et de Labov (dont l'oeuvre est loin de se réduire à cette image sociale) fait voir que, faute d'apercevoir les fondements sociaux de la valeur accordée à l'usage légitime de la langue, on se condamne soit à absolutiser inconsciemment -donc inconditionnellement- ce qui est objectivement relatif et, en ce sens, arbitraire, c'est-à-dire l'usage dominant, en enregistrant purement et simplement la valeur qui lui est reconnue (en particulier sur le marché scolaire) et en cherchant le principe de cette valeur dans des propriétés intrinsèques telles que la complexité de sa structure syntaxique, soit à n'échapper à cette forme de fétichisme qu'en niant l'évidence et en refusant, au nom d'un relativisme élémentaire, le fait de la légitimité, par une relativisation arbitraire de ce qui est socialement reconnu comme absolu -et pas seulement par les membres de la classe dominante-, c'est-à-dire l'usage dominant, méconnu comme tel, donc reconnu comme légitime.

Pour reproduire dans la théorie l'opération de fétichisation de la langue légitime qui s'opère dans la réalité, il suffit de décrire les propriétés les plus spécifiques du "code élaboré" dont parle Bernstein (reprenant ainsi implicitement la définition de la langue qui a cours sur le marché scolaire) sans rapporter ce produit social aux conditions sociales de sa production et de sa reproduction (avec, en particulier, la légitimation que lui assure l'Ecole en

---

La reconnaissance de la légitimité de la langue officielle (ce que certains linguistes, Labov par exemple, appellent la reconnaissance de la "norme") n'est pas un pur état subjectif, une sorte de croyance dont on pourrait se débarrasser par quelque opération magique de conversion (ceci contre la naïveté populiste). Elle est soumission réaliste aux lois du marché linguistique, celles des mécanismes objectifs selon lesquels se forment les prix impartis aux différentes espèces de discours et qui tendent à assurer la plus haute valeur aux produits linguistiques des membres de la classe dominante. Les dispositions linguistiques sont déterminées, pour une part essentielle, par la structure des chances objectives de profit qui s'offrent à un locuteur déterminé en fonction de son capital linguistique dans un état déterminé du marché linguistique dominant; objectivement ajustées à ces chances, elles contribuent, évidemment, à les reproduire (7). C'est ainsi que les classes dominées -et en particulier les petits-bourgeois- sont condamnées à la reconnaissance sans connaissance qui, à travers l'anxiété de la "correction" qu'elle engendre, est le principe de l'hypercorrection si caractéristique de leurs productions linguistiques dans toutes les situations officielles. La domination symbolique commence réellement lorsque la méconnaissance de l'arbitraire qu'implique la reconnaissance conduit les dominés à appliquer à leurs propres pratiques les critères d'évaluation dominants (à la façon de ces émigrés récents, dont parle Labov, qui jugent plus sévèrement que quiconque les accents déviants, dont le leur). Les efforts désespérés -acharnés et condamnés d'avance- de la petite bourgeoisie vers la conformité suffiraient à le rappeler : la dépossession symbolique ne peut s'accomplir que si les dépossédés collaborent à leur dépossession et adoptent

(7) Sur la relation dialectique entre les structures objectives et les dispositions, voir P. Bourdieu, Esquisse d'une théorie de la pratique, Genève, Droz, 1972, et "Avenir de classe et causalité du probable", Revue française de sociologie, 15 (1), janv.-mars 1974, pp. 3-42. On analysera dans la deuxième partie (à paraître) de ce texte, les rapports entre les dispositions constitutives de l'habitus linguistique (qui est une dimension de l'habitus) et le savoir linguistique, plus ou moins complètement incorporé, qui est en relation étroite avec le niveau scolaire.

l'imposant et en l'inculquant). Sans doute Bernstein a-t-il le mérité de rapporter le langage des classes populaires à leurs conditions d'existence. Mais cette mise en relation est plus apparente que réelle, au moins dans les premiers travaux, comme en témoigne le fait qu'il impute à la langue des classes populaires des propriétés toutes négatives telles que le "ritualisme" ou le "particularisme" qui sont le décalque des propriétés traditionnellement attribuées aux classes populaires par certaine sociologie américaine, autoritarisme, conformisme et conservatisme. Et elle ne saurait en tout cas tenir lieu d'une analyse qui rapporterait au moins ces propriétés au travail d'imposition linguistique (et par là de dépossession) qu'opère l'Ecole en consacrant l'usage dominant (i.e. celui que transmettent les familles de la classe dominante avec l'aide de l'Ecole). Bref, en réduisant les "inégalités devant l'école" à des inégalités de compétence linguistique, en traitant cette compétence comme une aptitude sociale plus ou moins bien acquise, et cela dès les premières années de la vie, selon les caractéristiques du milieu familial, et en distribuant les usages linguistiques de classe selon une hiérarchie unidimensionnelle et absolue, les théories de la déprivation (cf. par exemple, M. Deutsch et al., The Disadvantaged Child, Basic Books, 1967 ou encore, M. Deutsch, I. Katz, A.R. Jensen eds., Social Class, Race and Psychological Development, Holt, 1968), naturalisent la deprivation linguistique et lui donnent l'apparence d'un handicap originel (et presque d'une tare génétique): la liquidation de l'inégalité scolaire devient une affaire d'orthophonie. Du coup la lutte entre classes pour l'appropriation du système d'enseignement et la définition des critères de la réussite scolaire se réduit à un problème justiciable d'une solution purement technique ou, si l'on préfère, technocratique.

L'ignorance de ce que la prétendue "langue populaire" (la même chose valant

---

pour évaluer leurs productions et celles des autres les critères qui leur sont les plus défavorables ; et ils ne peuvent pas refuser cette collaboration (sauf par une prise de conscience et une mobilisation collectives) parce que les lois objectives des marchés linguistiques les plus rigoureusement contrôlés (et, en particulier, le marché scolaire et le marché du travail) sont là pour leur rappeler les vraies "valeurs", c'est-à-dire la "vraie" valeur de leurs produits.

Lorsque Labov observe qu'une "communauté linguistique" s'accorde non sur les mêmes formes mais aussi sur les mêmes normes et que l'on trouve par exemple la même évaluation du r chez des gens de classes sociales différentes, donc ayant du r des usages différents, il se fonde principalement sur les déclarations expresses des locuteurs, indice beaucoup moins sûr que les modifications de la production linguistique déterminée par la seule relation d'enquête, qui, du fait de sa dissymétrie, redoublée par le fait que l'enquêteur est perçu comme plus cultivé, exerce un effet d'imposition de légitimité (8) : de là tous ces signes de l'effort pour censurer les pratiques défavorisées et pour mettre en avant, au contraire, les pratiques (réelles ou imaginaires) considérées comme les plus conformes à la définition dominante de la culture que suscite l'enquête sur les pratiques culturelles (e.g. "j'aime les valses de Strauss") ; ou encore l'effort plus soutenu vers la "correction" linguistique qu'impose le retour réflexif sur la langue suscité par l'interrogation même et qui se trahit dans les corrections continûment apportées au discours.

L'ambition souvent insoutenable de se conformer aux normes du discours légitime (ou, plus précisément, à l'idée que l'on s'en fait lorsque la connaissance n'est pas à la mesure de la reconnaissance, engendrant l'effet d'allodoxia) porte à censurer les notions "vulgaires" ou imaginées telles ("quand même", devenant "tout de même" ou "comme ça", "ainsi"), à introduire, sans fonction visible, des locutions perçues comme "nobles" (e.g. "néanmoins", "si toutefois") ou destinées à soutenir simplement le discours ("n'est-ce pas", "n'est-ce pas voilà"), à traduire en langage "correct" les ex-

(8) Sans parler de l'effet de neutralisation des fonctions pratiques qui sera analysé plus loin, sur tous ces points, voir particulièrement, P. Bourdieu, Un art moyen, essai sur les usages sociaux de la photographie, Paris, Ed. de Minuit, 1965 ; "Le marché des biens symboliques", L'année sociologique, 22, 1971, pp. 496-526 ; "Les doxosophes", Minuit, 1, nov. 1972, pp. 26-45.

pour la "culture" du même nom) et la "langue dominante" doivent à leurs relations objectives et à la structure du rapport de domination entre les classes qu'elles reproduisent selon leur logique propre, conduit indifféremment à ces deux versions inverses de l'intention populiste : d'un côté l'intention de libérer les classes dominées en leur donnant les moyens de s'approprier telle quelle la "langue" (ou la "culture") dominante, avec tout ce qu'elle doit à ses fonctions de distinction (c'est en ce sens que penche le premier Bernstein, comme en témoigne le fait qu'il devra se dissocier des projets de compensatory education que son oeuvre semblait cautionner : B. Bernstein, "A Critique of the Concept of Compensatory Education", in Class, Codes and Control, vol. I, London, Routledge and Kegan Paul, 1971, pp. 190-201) ; de l'autre, le projet de décréter la légitimité de la "langue" des classes dominées telle qu'elle est constituée dans et par le fait de la domination en la canonisant comme "langue populaire". C'est de ce côté que penche manifestement Labov lorsque l'intention généreuse de réhabiliter la "langue populaire" le porte à opposer la verbosité et le verbiage des adolescents bourgeois à la concision et à la précision des enfants des ghettos noirs (W. Labov, "The Logic of non-standard English", Georgetown Monographs on Language and Linguistics, vol. 22, 1969, p. 1-31). Si Labov, qui montre par ailleurs que la "norme" linguistique s'impose à tous les membres d'une "communauté linguistique" définie précisément par la reconnaissance de cette norme, se contente d'inverser le signe des descriptions des théoriciens de la déprivation (dont le racisme de classe prend, dans le contexte social où il se situe la coloration d'un simple racisme), c'est sans doute qu'il se laisse imposer la problématique de ses adversaires, -celle des degrés de complexité des langues bourgeoise et populaire. En passant sous silence les conditions sociales des différents usages du langage (par crainte sans doute de paraître valoriser celui qui suppose les conditions les plus coûteuses économiquement et socialement), il tend à ignorer la mutilation que représente objectivement, dans toutes les situations sociales où l'usage légitime est exigé, le fait d'être privé de l'accès à ces conditions : sans parler du marché scolaire, où seul l'usage légitime est reconnu, il n'est guère de situation officielle -et en particulier politique- où l'aptitude à adopter ce rapport au langage ne constitue une condition tacite ou explicite d'entrée sur le marché.

---

pressions censurées ("piège à cons" devenant par exemple "piège à sots" ou, plus subtilement, "vla encore une autre !", "tiens, je suis étonné !"), à reproduire les formules stéréotypées du langage officiel (par exemple, dans les discours publics, les métaphores mortes de l'éloquence politique), à adopter un débit et une diction inhabituels. Cette rhétorique du désespoir (qui a aussi ses topiques -la pluie et le beau temps-, ses figures, ses effets, etc.) confère au langage que produisent les plus démunis culturellement dans les situations officielles, ses caractéristiques les plus fondamentales, comme la verbosité, l'imprécision et la confusion qui peuvent aller jusqu'à l'amphigouri (9).

Mais il n'est pas de manifestation plus indiscutable de la reconnaissance sans connaissance que le silence auquel sont condamnés et se condamnent, dans toutes les situations que l'on peut appeler "officielles", ceux qui sont privés de la compétence légitime : faute de possé-

(9) A partir du constat de l'effet d'imposition de légitimité que produit toute relation d'interrogation sur la culture et qu'ignorent la plupart des analystes de la "culture populaire" (ainsi portés à enregistrer sans le savoir le produit de leur interrogation qui fait partie de la vérité de ce qu'ils recherchent), on aurait pu, comme Labov, essayer de concevoir des stratégies d'observation et d'expérimentation permettant de neutraliser cet effet : en fait, en matière de culture, où ne se rencontre pas, pour des raisons évidentes, l'équivalent du minimum vital linguistique (ce qui explique sans doute que l'illusion du communisme linguistique soit plus répandue et plus prégnante que l'illusion du communisme culturel), c'eût été se condamner à un constat d'absence (les classes populaires étant de facto exclues des pratiques culturelles considérées comme légitimes), ou à constituer, sans le savoir, comme culturelles ou cultivées, par référence à la définition dominante de la culture, des pratiques dont la vérité intrinsèque est tout autre. La vérité du langage populaire que, par souci d'échapper à toute force à l'effet d'imposition de légitimité, Labov est allé chercher dans les ghettos de Harlem, se trouve aussi dans la relation même qu'il veut à tout prix neutraliser et, plus généralement, dans tout discours d'autorité.

LES USAGES TECHNOCRATIQUES DE LA SOCIO-LINGUISTIQUE

On ne comprend que trop facilement le succès politique de la théorie de la deprivation, notamment chez les "libéraux" et les "réformateurs" (cf. J.J. Servan-Schreiber et M. Albert, Ciel et terre, Manifeste radical, Paris, Denoël, 1970, pp. 97-102) : retraduit dans le langage technocratique, le problème du pouvoir sur le système d'enseignement se réduit en effet à un problème d'eugénique culturelle et de comptabilité nationale. Mais il n'est pas moins certain que cette théorie née de la rationalisation d'une pratique pédagogique et ajustée aux demandes sociales des classes moyennes est prédisposée à fonctionner comme une idéologie professionnelle en attestant que la "démocratisation de l'accès à l'école" passe par l'accroissement du nombre des orthophonistes, psychologues scolaires, orienteurs, éducateurs, etc.

Le sociologue anglais Bernstein, dont les découvertes sont corroborées par les travaux allemands et américains, l'explique en mettant en évidence le phénomène central « des deux langages » qui coexistent dans une même collectivité : le « *code élaboré* » des classes moyennes et supérieures, et le « *code restreint* » des classes populaires.

Le code restreint résume l'expérience d'un monde où la liberté de choix est faible, où les messages importants se transmettent par des gestes, des actes, plus que par des mots. *Il oriente les enfants du peuple vers les rôles d'exécution.* Il les « programme » en quelque sorte, il les prépare à se plier à des normes définies par d'autres, à un statut comportant peu d'initiatives. Dans leur milieu de travail futur, un système de communication simplifié suffit à la réception des directives, et à la coordination des activités.

Le code élaboré, au contraire, prépare les enfants des classes supérieures à résoudre des problèmes, à entretenir des relations étendues et complexes, à saisir des notions d'ensemble, à prendre des initiatives.

Dans une société qui tend, grâce très particulièrement aux progrès fulgurants des ordinateurs et de l'informatique, à libérer les hommes des tâches matérielles, mais à exiger d'eux, du même fait, davantage de puissance logique, de prévoyance et de souplesse d'esprit, pour s'adapter au changement, *le handicap du code restreint ne cesse de s'aggraver.*

L'invasion des ordinateurs dans toutes les activités humaines, qui pourrait être un puissant facteur de libéralisme, d'épanouissement, risque de placer les utilisateurs du code restreint dans une situation comparable à celles des peuples sous-développés dans le monde actuel : sans voix au chapitre, sans prise sur les événements, sans pouvoir, parce que les autres ont de moins en moins besoin d'eux pour croître et prospérer.

Roosevelt ne mit pas longtemps à comprendre le message qu'Albert Einstein lui fit passer à l'automne de 1941. Trois ans plus tard la Bombe explosait à Los Alamos. Combien de temps faudra-t-il aux responsables politiques pour qu'ils saisissent le message, plus simple et tellement plus important, que leur livrent les pionniers de la « première intelligence »?

Nous cherchons à soulever le couvercle qui pèse sur la tête des plus pauvres. De même que la médecine nous a libérés de la mortalité infantile, regardée jadis comme un fléau invincible, de même notre éducation devra éviter la mutilation que le système social actuel inflige automatiquement, de génération en génération, aux moins favorisés.

C'est d'ailleurs ainsi qu'elle accroîtra le plus vite les ressources intellectuelles de la collectivité, et par conséquent la capacité de création de richesse.

Au nom d'une exploitation réaliste des « gisements naturels », les conservateurs s'en tiennent fermement, on le constate à chaque stade de l'enseignement, à la règle qui réserve la meilleure éducation aux meilleurs élèves. Ceux-ci se trouvent, comme par hasard, être beaucoup plus nombreux parmi leurs fils. Cet argument est malthusien, et nous allons le renverser. Il suppose « irrécupérables » les enfants victimes, soit du manque de culture de leurs parents, soit de difficultés familiales de toute nature. *Mais leur récupération est, sans aucun doute, le plus rentable des investissements éducatifs — pour ne pas dire de tous les investissements.*

J.J. Servan-Schreiber, M. Albert, Ciel et Terre, Manifeste radical, Paris, Denoël, 1970.

der l'accès aux moyens d'expression légitimes ou, ce qui revient au même, à l'institution qui contribue à produire la définition de la langue légitime et à donner les moyens d'y satisfaire, c'est-à-dire le système d'enseignement, les classes populaires ne parlent pas, elles sont parlées, même quand elles se donnent des porte-parole . La dépossession politique n'est que l'effet le plus visible de la dépossession linguistique qui n'est elle-même qu'un aspect de la dépossession culturelle résultant, selon les mêmes mécanismes, de la destruction des traditions culturelles des classes populaires, en matière de danse, de musique, de littérature orale, avec toutes les conséquences que l'on sait (dont la moindre n'est pas cet effet paradoxal de l'unification du marché des biens symboliques et de la constitution corrélative d'un marché matrimonial unifié et dominé par les produits citadins, le célibat des paysans). En fait, pour apprécier rigoureusement la contribution que l'inégalité des compétences linguistiques légitimes apporte à la reproduction sociale, il faudrait considérer l'ensemble des champs où la compétence légitime est source de profits directs ou indirects, c'est-à-dire non seulement le marché scolaire et le marché du travail, où elle peut être la condition nécessaire et parfois suffisante (par exemple dans les métiers de présentation et de représentation) de l'accès au métier, mais aussi le marché matrimonial dont on sait la contribution qu'il apporte à la reproduction de la structure sociale par l'intermédiaire des mécanismes subtils qui tendent à assurer l'homogamie, comme l'affinité des habitus, dont entre autres, les habitus linguistiques. Si l'on ajoute que, de toutes les espèces de capital incorporé, le capital linguistique est, avec l'hexis corporelle, celle qui a le plus de chances d'apparaître comme constitutive de la personne même de son porteur, de sa nature, bref comme un "don" de la personne, on comprend que les débats en apparence les plus futiles sur la langue mobilisent tant d'énergies et de passions. Il suffit de recenser le nombre des univers où le bon usage constitue le droit d'entrée tacite pour apercevoir que le pouvoir sur la langue est sans doute une des dimensions les plus importantes du pouvoir.

Le capital linguistique et les profits de distinction

Avec l'universalisation de la reconnaissance de la légitimité de la langue officielle, tous les locuteurs (i.e. les citoyens d'une nation) reconnaissent les enjeux du champ linguistique et se trouvent de ce fait engagés dans une concurrence active et élective (dans le cas des détenteurs de la compétence légitime) ou passive et subie (pour tous les autres) dans et par laquelle la compétence linguistique légitime peut fonctionner en tant que capital linguistique produisant, dans toute relation sociale, un profit de distinction. Le capital linguistique, comme toute autre espèce de capital culturel, qu'il s'agisse de l'histoire des civilisations précolombiennes ou de la bande dessinée, du western ou de la peinture florentine, n'existe et ne subsiste que par et pour un champ de production et de circulation fonctionnant en tant que marché pour la classe correspondante de biens culturels ou, si l'on préfère, par et pour un ensemble de producteurs-consommateurs assez convaincus de la valeur des enjeux considérés (reconnaissance, croyance) pour entrer dans la concurrence. Cette complicité indispensable, qui peut passer inaperçue, parce qu'elle va de soi, aussitôt qu'elle est instituée et aussi longtemps qu'elle n'est pas mise en question, apparaît en toute clarté dans les luttes pour l'instauration initiale ou dans la crise de l'effondrement final, qui manifeste qu'un champ de production et de circulation des biens symboliques ne peut fonctionner que s'il parvient à reproduire les conditions de la croyance dans la valeur des produits qu'il offre (10).

On comprend que la crise de confiance qui est à la fois cause et effet de l'effondrement du marché d'un produit culturel -les langues anciennes et la culture gréco-latine par exemple- suscite de la part des détenteurs des titres culturels correspondants, ainsi dévalués, des réactions de défense totales qui doivent leur ampleur en apparence disproportionnée avec l'importance de leur enjeu au fait qu'elles ne peuvent restaurer tel article de la foi et du rituel anciens, enseignement de la grammaire ou lecture d'Epicure et de Racine, qu'en restaurant le système tout entier qui le rendait possible (11). De même, si les conflits dits linguistiques revêtent une ampleur et une intensité qui ne sont manifestement pas à la mesure de leurs enjeux économiques -au grand désespoir de l'économisme qui les réduit à l'absurde de la passion nationaliste ou leur donne à toute force un fondement économique- c'est qu'ils ont en fait pour enjeu le renversement des rapports de domination symbolique et de la hiérarchie des valeurs attachées aux langues concurrentes (donc à tous ceux qu'elles distinguent) et qu'une telle révolution symbolique n'est possible qu'au prix d'une transformation profonde de tout le champ de production et de circulation des biens linguistiques qui suppose elle-même une subversion des rapports de force politiques. L'effet de la domination symbolique ne se voit jamais aussi bien que lorsqu'elle s'abolit. L'accès d'une langue jus-

(10) C'est ainsi que le processus de canonisation d'un art mineur comme la bande dessinée et le processus contemporain de dégazéralisation de la culture humaniste s'éclairent mutuellement et permettent de porter au jour la logique de l'imposition de légitimité (cf. L. Boltanski, "La constitution du champ de la bande dessinée", Actes de la recherche en sciences sociales, 1, janv. 1975, pp. 37-59).

(11) Cf. P. Bourdieu, L. Boltanski et P. Maldidier, "La défense du corps", Information sur les sciences sociales, 10, (4), 1971. On peut comprendre dans la même logique les conflits qui, dans les anciennes colonies, opposent parfois les détenteurs de compétences linguistiques différentes (français et arabe par exemple dans les pays du Maghreb).

LA FOLKLORISATION

La célébration officielle du centenaire de la naissance d'un poète de langue béarnaise, Simin Palay, dont toute l'oeuvre, langue mise à part, est dominée, tant dans la forme que dans les thèmes, par la littérature française, crée une situation linguistique insolite : les gardiens attitrés du béarnais (les membres de l'Ecole Gaston Phoebus) les autorités politiques elles-mêmes (le préfet et le maire) transgressent la règle non-écrite qui veut que le français s'impose dans toutes les occasions officielles, surtout dans la bouche des personnages officiels et qui est attestée aussi bien dans la vie (toute démarche "officielle" auprès des personnages "officiels" se faisant normalement en français) que dans la littérature orale (cf. D. Fabre et J. Lacroix, "Le français dans le texte oral occitan," Annales de l'Université de Toulouse, t. 7, 1972, fasc. 6, pp. 115-122). A la façon des rites funéraires, qui ont pour fonction, inséparablement, de raviver la mémoire des disparus et la mémoire de leur disparition, la folklorisation accorde à la langue dominée un culte funèbre qui suppose la reconnaissance de son dépérissement. Songerait-on autrement à louer le "béarnais de qualité" d'un maire béarnais ? Et "l'attention" qui consiste à employer le béarnais ne peut être ressentie comme telle que par des gens qui reconnaissent assez profondément la supériorité du français pour être sensible à cette forme subtile de condescendance qui consiste à tirer encore profit des hiérarchies objectives en les niant symboliquement.

que là dominée au statut de langue officielle, c'est-à-dire politiquement et culturellement légitime, investie d'une sorte d'autorité intrinsèque en tant qu'instrument d'expression autorisé de l'autorité, a bien sûr pour effet, comme on le voit au moment où des pays jusque là colonisés accèdent à l'indépendance, de légitimer les détenteurs de cette langue à s'approprier les positions de pouvoir et les gratifications matérielles corrélatives (donc à en exclure ceux qui devaient leur position dominante à d'autres compétences linguistiques). Mais en outre, par le seul fait de l'arracher à la concurrence de la langue dominante, qui s'exerce aussi longtemps que se perpétue l'unité du marché, il transforme profondément la valeur sociale de la langue dominée et de tout ce qu'elle symbolise, donc de ceux qui participent de sa valeur. L'instrument de communication officieux, parfois honteux (comme les dialectes réduits à l'état de patois), réservé aux usages privés, ne saurait devenir langue officielle et légitime sans que se trouve modifiée la relation que ses utilisateurs et les autres entretiennent avec lui (si, comme on l'a vu pour les anciennes colonies, le basque devenait la langue officielle d'une nation indépendante, les Basques, de Français -ou d'Espagnols- parlant un français "de Basque espagnol", deviendraient, aux yeux des mêmes Français, des étrangers parlant excellemment le français "pour des étrangers"). De tout cela, le matérialisme partiel de l'économisme ne sait que faire, faute de voir que les pratiques symboliques rapportent des profits qui ne sont pas tous et toujours symboliques.

La valeur sociale (qui n'est pas identifiable à la valeur linguistique au sens des linguistes, bien que, comme elle, elle se définisse relationnellement) advient aux différents niveaux -phonologique, lexicologique, syntaxique- du discours, dans et par la confrontation sur le même marché de produits présentant, sous ces différents rapports, des différences significativement associées à des différences sociales ; en d'autres termes, tout discours se trouve objectivement affecté d'un signifié de connotation proprement social du seul fait de sa position dans le système des discours réellement substituables dans une formation sociale déterminée. Bref, les différences que fait apparaître la confrontation des parlers de classe sur le même marché linguistique ne se réduisent pas à celles que connaît le linguiste en fonction de son propre critère de pertinence : si grande que soit la part du fonctionnement de la langue qui échappe aux variations (donc aux déterminations) sociales, il existe, surtout dans l'ordre phonologique et lexicologique, tout un ensemble de différences réglées et de règles de variation qui, négligeables aux yeux du linguiste, sont pertinentes du point de vue du sociologue parce que, telle la prononciation de l'r en français

et en anglais, elles entrent dans un système d'oppositions linguistiques où s'exprime un système de différences sociales. Il y a une sociologie du langage, comme il y a une sociologie du corps bien que, dans les deux cas, les déterminismes sociaux aient à compter avec d'autres déterminismes. Cette sociologie structurale (instruite de Saussure mais construite contre l'abstraction qu'il opère) **met des systèmes structurés de différences linguistiques sociologiquement pertinentes en relation avec des systèmes également structurés de différences sociales**.

Cette définition d'objet suffit à marquer la distance par rapport à l'analyse sémiologique (du mythe, de la littérature, de la peinture, de la mode ou du discours de mode et autres objets symboliques) qui ne fait que réaliser l'intention profonde de la linguistique structurale sur des terrains où les effets de l'abstraction saussurienne sont (ou devraient être) particulièrement visibles : lorsqu'il saisit des traits sociologiquement pertinents, le sémiologue ne le fait jamais systématiquement et, faute de les mettre en relation avec les structures sociales correspondantes, il ne peut en déceler les fonctions sociales. La mise entre parenthèses des fonctions, qui permet de traiter la langue, ou tout autre objet symbolique, comme finalité sans fin, n'a pas peu contribué aux succès mondains de la linguistique structuraliste ou de la sémiologie qui lui donne sa forme la plus générale, en conférant le charme d'un jeu sans conséquence aux exercices "purs" d'une analyse purement interne et formelle. Tout le destin de la linguistique moderne se décide en effet dans le coup de force inaugural par lequel Saussure sépare la "linguistique externe" de la "linguistique interne" et, réservant à cette dernière le titre de linguistique, en exclut toutes les recherches qui mettent la langue en rapport avec l'ethnologie, l'histoire politique de ceux qui la parlent ou encore la géographie du domaine où elle est parlée, parce qu'elles n'apportent rien à la connaissance de la langue prise en elle-même. Née de l'autonomisation de la langue par rapport à ses conditions sociales de production, de reproduction et d'utilisation, la linguistique structurale ne pouvait devenir la science dominante dans les sciences sociales sans exercer un effet idéologique en donnant les dehors de la scientificité à la naturalisation de ces produits de l'histoire que sont les objets symboliques : le transfert du modèle phonologique hors du champ de la linguistique a pour effet de généraliser à l'ensemble des produits symboliques, taxinomies de parenté, systèmes mythiques ou oeuvres d'art, l'opération inaugurale qui a fait de la linguistique la plus naturelle des sciences sociales en séparant l'instrument linguistique de ses conditions sociales de production et d'utilisation et qui a cessé d'être consciente depuis Saussure. Il va de soi que les différentes sciences étaient inégalement prédisposées à accueillir ces emprunts. La relation particulière qui unit l'ethnologue à son objet, la neutralité du "spectateur impartial" que donne le statut d'observateur étranger, faisait de l'ethnologie la victime d'élection. Avec, bien sûr, la tradition de l'histoire de l'art ou de la littérature : dans ce cas, l'importation d'une méthode d'analyse qui suppose la neutralisation des fonctions ne faisait que consacrer le mode d'appréhension de l'oeuvre d'art de tous temps exigé du connaisseur, c'est-à-dire la disposition "pure" et purement "interne", exclusive de toute référence "réductrice" à "l'externe" ; c'est ainsi que, à la façon du moulin à prières dans un autre ordre, la sémiologie littéraire a porté le culte de l'oeuvre d'art à un degré de rationalité supérieur sans en modifier les fonctions.

En privilégiant les constantes linguistiquement pertinentes au détriment des variables sociologiquement significatives pour construire cette sorte d'artefact théorique qu'est la langue "commune", on fait comme si la capacité de parler qui est à peu près universellement répandue était identifiable à la compétence linguistique en tant que manière socialement conditionnée de réaliser une potentialité naturelle qui présente autant de variétés qu'il y a de conditions sociales d'acquisition. Comme dans le cas de la marche ou de toute autre technique du corps, tous les agents possèdent la capacité génériquement définie tandis que seuls ceux qui l'ont acquise dans certaines conditions sociales réalisent cette capacité dans la forme qui est considérée comme légitime dans le groupe déterminé et qui tend de ce fait à fonctionner, à différents niveaux, comme un droit d'entrée. "Parler français", dit-on, ce n'est pas "parler le français" et des discours appartenant toujours au français ou à l'anglais selon le critère de la "grammaticalité" seront perçus comme plus ou moins "français" ou "anglais" (cf. les annotations professorales : "pas français", "charabia", etc.) : posséder la compétence linguistique qui est suffisante pour former des phrases susceptibles d'être comprises, ce n'est pas posséder la compétence nécessaire pour produire des phrases susceptibles d'être reçues et reconnues comme recevables dans toutes les situations où il y a lieu de parler. Les différences qu'ignore la linguistique sont de nature à déterminer des séparations radicales qui peuvent aller jusqu'à l'incommunicabilité sociale -à l'intérieur même des limites de la communicabilité linguistique (12) : les locuteurs dépourvus de la compétence légitime peuvent se trouver exclus de tous les univers sociaux et de toutes les relations sociales où elle est exigée, ou condamnés au silence. "Quand on se fait entendre, on parle toujours bien", propos de servante, mais de comédie. C'est Balzac qui a raison, contre Molière, lorsqu'il affirme que seuls Hugo, Gautier et lui-même possèdent le français. Ce qui est rare, ce n'est pas la capacité de parler qui, étant inscrite dans le patrimoine biologique, est universelle, donc essentiellement non distinctive, mais la compétence nécessaire pour parler la langue légitime qui, appartenant au patrimoine social, dépend étroitement de la condition sociale (13).

(12) Il arrive même que l'usage que certains locuteurs (e.g. paysans basques ou béarnais âgés et peu instruits) font du français soit si profondément marqué, dans sa phonologie, son lexique et sa syntaxe, par les schèmes de la langue maternelle, qu'il reste inintelligible pour un locuteur de langue d'oïl.

(13) On voit qu'il n'y a pas lieu de prendre position dans le débat entre les nativistes (déclarés ou non) qui font de l'existence d'une disposition innée la condition de l'acquisition de la capacité de parler, et les génétistes qui mettent l'accent sur le processus d'apprentissage : il suffit en effet que tout ne soit pas inscrit dans la nature et que le processus d'acquisition ne se réduise pas à une simple maturation pour que se trouvent données des différences linguistiques capables de fonctionner comme des signes de distinction sociale.

Les oppositions entre les différentes prononciations du r ou du e muet qui expriment des différences sociales (d'origine géographique, de classe sociale, de génération, de niveau d'instruction) ne sont pas moins systématiques que les oppositions constitutives du système phonologique du français ; mais à la différence des premières, elles entretiennent des relations significatives avec des variables sociales. De même, la concurrence entre les mots, dont parle Saussure, n'a rien de commun avec la concurrence entre les groupes à propos des mots et la valeur proprement sémique que les mots doivent à leur position dans le système des signes n'est pas identifiable à la valeur sociale qu'ils doivent à leur position dans le système des différences lexicologiques sociologiquement pertinentes parce qu'associées à des différences sociales significatives (14). La structure du système des différences linguistiques sociologiquement pertinentes doit être lue comme "une expression symbolique" de la structure du système des différences sociales : les usages sociaux de la langue doivent une part importante de leurs propriétés au fait qu'ils tendent à s'organiser en une structure d'oppositions qui reproduit dans l'ordre symbolique la structure des rapports de classe comme champ de positions différentielles et à l'intérieur de laquelle chacun d'eux reçoit une valeur (positive ou négative) de distinction.

Autrement dit, dans une société divisée en classes, les variations prosodiques et articulatoires (ce que l'on appelle communément les "accents") ou les variations lexicologiques ou syntaxiques (et plus largement, ce que Troubetzkoy appelle les "styles expressifs") sont objectivement marquées socialement (comme distinguées, vulgaires ou neutres) et marquent celui qui les adopte ; comme tout objet expressément et exclusivement ou partiellement et objectivement symbolique, meuble, mot, vêtement, geste ou corps propre, chaque variante expressive (intentionnelle ou inconsciente) est affectée d'une valeur distinctive qu'elle tient de sa position dans le système des variantes possibles, elles-mêmes hiérarchisées du fait de leur association régulière (inconsciemment enregistrée) à des groupes (classes sociales)

Illustration non autorisée à la diffusion

(14) "Dans l'intérieur d'une même langue, tous les mots qui expriment des idées voisines se limitent réciproquement : des synonymes comme redouter, craindre, avoir peur, n'ont de valeur propre que par leur opposition ; si redouter n'existait pas, tout son contenu irait à ses concurrents" (F. de Saussure, Cours, p. 160). Ce texte, qui suit immédiatement la comparaison entre les mots et la monnaie, manifeste un des effets de cette analogie : les mots, d'enjeux de lutte, deviennent instruments circulants de communication, comme les femmes, ou tout autre objet symbolique, dans la tradition structuraliste. En fait, la concurrence s'établit non entre les différents termes de la série synonymique mais entre les groupes à travers les expressions socialement distinctes et distinctives où ils font entrer ces termes qui ne sont pas équivalents sociologiquement (il suffit, pour s'en convaincre, d'ajouter à la série saussurienne, des mots que les dictionnaires classent comme "populaires" ou "vulgaires", ou éliminent purement et simplement tels que "avoir la frousse, la trouille, la pétoche", "les avoir à zéro", "mollir", "se dégonfler", etc.).

hiérarchisés, fonctionnant comme une marque classée qui classe son porteur. Parler, c'est s'approprier l'un ou l'autre des styles déjà constitués dans et par l'usage et objectivement marqués par leur position dans une hiérarchie des styles reproduisant dans son ordre la hiérarchie des groupes qui les ont produits et reproduits. Ces styles tout préparés et grossièrement inventoriés dans les taxinomies pratiques marquent celui qui se les approprie et qui les marque de toutes les marques qu'il porte par ailleurs (dans son vêtement, ses biens, etc.) : le jugement social ne s'y trompe pas qui, dans une tournure, un mot, un "accent", comme dans une robe, une revue ou un canapé, sait lire le groupe social qu'il désigne plus ou moins précisément, selon la richesse de l'information fournie et la finesse des taxinomies du récepteur ("ça fait petit-bourgeois", "ça fait revue de luxe pour médecins"). Le langage n'est un si bon marqueur social que parce qu'à chaque position dans la structure de la distribution des usages de la langue répond une position dans la structure sociale : les anciens le savaient qui, dans la roue de Virgile, faisaient correspondre à chaque style, simple, tempéré ou sublime, une classe sociale, avec ses instruments techniques, ses objets, ses intérêts, etc. Au travers du système des marques distinctives associées à l'expression linguistique, la stylistique spontanée (que la stylistique savante ne fait que "rationaliser") parle toujours des classes sociales que distinguent les usages de la langue. Mais le fait que la relation entre les traits linguistiques et les conditions sociales ne s'établisse que par la médiation de l'homologie entre la structure des usages et la structure des classes et des fractions de classe, est sans doute au principe de la méconnaissance (comme connaissance déniée) de la vérité sociale de ces traits et de l'illusion substantialiste qui fonde le sentiment de la vulgarité ou de la distinction naturelle.

Du fait que la sélection qu'un agent opère objectivement exprime selon la logique spécifique du champ linguistique la position qu'il occupe dans la structure sociale, sa production linguistique est surchargée de toutes les propriétés homologues qui sont constitutives de son système expressif et qui le redoublent et le renforcent autant qu'en retour il les redouble et les renforce. C'est ainsi que le discours d'un peintre "d'avant-garde" tendra à s'opposer à celui d'un peintre "bourgeois" de la même façon que leur vêtement, la décoration intérieure de leur maison, etc. et que ces deux systèmes expressifs, définis par la position qu'ils occupent dans le champ des prises de position stylistiques (autre nom des systèmes expressifs), lui-même homologue du champ des positions sociales, présenteront à leur tour un ensemble de traits communs suffisant à distinguer les deux artistes d'un patron d'industrie parisien ou d'un médecin provincial.

Le capital linguistique, comme toute autre espèce de capital culturel, certifié ou non, procure des profits matériels et symboliques qui ne correspondent pas exclusivement au coût de formation des locuteurs, c'est-à-dire au coût de production de la force de travail correspondante, mais qui sont imputables pour une part à l'effet de distinction, c'est-à-dire à la valeur de rareté que les produits linguistiques (et les compétences productives correspondantes) reçoivent, tant sur le marché du travail que sur le marché des biens symboliques, du fait de leur position dans la structure de la distribution des produits (et des compétences).

Le coût de formation n'est pas une notion simple et socialement neutre. Il englobe -à des degrés variables selon les traditions scolaires, les époques et les disciplines- des dépenses qui peuvent dépasser largement le minimum "techniquement" exigible pour assurer la transmission de la compétence correspondante (si tant est qu'il soit possible de donner une définition strictement technique de la formation nécessaire et suffisante pour remplir une fonction et de cette fonction elle-même, surtout si l'on sait que ce que l'on a appelé "la distance au rôle" -i.e. à la fonction- entre de plus en plus dans la définition de la fonction à mesure que l'on s'élève dans la hiérarchie des fonctions) : soit que, par exemple, la longueur des études (qui constitue une bonne mesure du coût économique de la formation) tende à être valorisée pour elle-même et indépendamment du résultat qu'elle produit (déterminant parfois, entre les "écoles d'élite", une sorte de surenchère dans l'allongement des cycles d'études) ; soit que, les deux options n'étant d'ailleurs pas exclusives, la qualité sociale de la compétence acquise, qui se marque à la modalité symbolique des pratiques, c'est-à-dire à la manière d'accomplir les actes techniques et de mettre en oeuvre la compétence, apparaisse comme indissociable de la lenteur de l'acquisition, les études courtes et/ou accélérées, étant toujours suspectes de laisser sur leurs produits les marques du forçage ou les stigmates du rattrapage. Cette consommation ostentatoire d'apprentissage (c'est-à-dire de temps), apparent gaspillage technique qui remplit des fonctions sociales de légitimation, entre dans la valeur socialement attribuée à une compétence socialement garantie (c'est-à-dire, aujourd'hui, "certifiée" par le système scolaire).

Etant donné que ce profit de distinction résulte du fait que l'offre de locuteurs dotés d'un niveau déterminé de qualification linguistique (ou autre) est inférieure à ce qu'elle serait si tous les locuteurs avaient disposé des mêmes chances d'accès aux conditions d'acquisition de la compétence légitime que les détenteurs de la compétence la plus rare (ou, en d'autres termes, si leurs parents avaient possédé les moyens économiques et culturels de leur assurer des études aussi longues que celles des mieux nantis culturellement), il est logiquement distribué en fonction de la position dans la structure sociale (15). Autrement dit, les modes d'expression qui reçoivent la plus grande valeur sociale sont

(15) Il va de soi que l'hypothèse de l'égalité des chances d'accès aux conditions d'acquisition de la compétence linguistique légitime n'a rien à voir avec une profession d'égalitarisme et que cette expérimentation mentale a pour fonction seulement de mettre au jour les effets structuraux de l'inégalité.

LANGAGE OFFICIEL ET OCCASIONS SOLENNELLES

La liste des discours ou des lettres que reproduisent, à titre de modèle, les manuels de l'"art de parler en public" ou les "guides de la correspondance" (qui trouvent une grande partie de leurs lecteurs dans les classes moyennes comme en témoigne par exemple la structure du lectorat de revues telles que Science et vie, Historia, etc. où apparaît la publicité pour ce type d'ouvrage) peut servir à faire l'inventaire des situations officielles et des occasions solennelles exigeant le recours, parlé ou écrit, à la langue officielle. En position d'intermédiaires entre les subalternes et les supérieurs (i.e. entre les classes), occupant souvent, en tant que faisant-fonction, des postes "d'autorité" auxquels ils ont accédé par une "promotion interne" sans posséder les titres scolaires correspondants ou encore dotés de positions localement notables (administration communale, associations, etc.), les petits-bourgeois ne peuvent combler le décalage entre la performance linguistique ou la performance culturelle appelée par le poste (au moins tel qu'ils le perçoivent) et la compétence effectivement possédée qu'en recourant, le plus souvent de manière honteuse ("discrétion assurée"), à des adjuvants expressément préparés à leur intention (des manuels de savoir-vivre aux revues de vulgarisation) et en produisant un travail permanent d'autodidaxie.

A. Dariac, G. Dujarric, Toasts, allocutions et discours modèles, Paris, Albin Michel, 1972.

Illustration non autorisée à la diffusion

ceux qui sont les plus inégalement répartis -donc les plus distinctifs et les plus rares-, parce que les conditions (d'apprentissage) qui les rendent possibles sont non seulement coûteuses mais inégalement distribuées et ne sont réunies que dans certaines conditions sociales, celles qui définissent l'appartenance à la classe dominante.

Toute espèce culturelle doit tout ou partie de sa valeur (selon par exemple qu'il s'agit de manières "distinguées" ou d'une culture scientifique), mais toujours une partie de sa valeur à l'effet de distinction corrélatif de sa position dans la structure de la distribution. L'usage de la langue, -comme l'usage du corps propre, ou toute autre pratique "classante", c'est-à-dire sujette à des variations distinctives-, procure toujours des profits symboliques qui peuvent représenter la totalité du profit procuré (c'est le cas des usages de la langue dits "purs", "gratuits", "désintéressés") ou n'être obtenus que par surcroît, au titre de gratification secondaire venant s'ajouter aux profits directs (c'est le cas de la plupart des pratiques distinctives et distinguées, depuis l'usage légitime de la langue jusqu'à la consommation du foie gras ou du caviar en passant par la pratique du golf et de l'équitation).

Si ces fonctions passent le plus souvent inaperçues, c'est qu'elles sont d'une certaine façon en contradiction avec la fonction de communication ou du moins avec les représentations idéologiques qui ont pour principe l'attention exclusive à cette fonction : instrument de communication et condition objective du consensus, au sens premier d'accord sur le sens, la langue est aussi, par l'effet de l'appropriation exclusive, instrument d'appropriation de profits matériels et symboliques, principe de différences et de légitimation de ces différences. Pour comprendre la confusion extrême des débats sur les fonctions des systèmes symboliques, il suffit de voir que l'opposition que l'on fait communément, à propos des objets techniques, entre la fonction technique et la fonction de communication (e .g., s'agissant d'un bleu de travail ou d'une tenue "habillée", couvrir le corps et manifester le rang social), s'établit ici entre deux fonctions antagonistes assignées à la communication. En fait, il n'est pas d'usage de la langue qui ne remplisse (plus ou moins économiquement) une fonction de communication et, inséparablement, une fonction de distinction (positive ou négative) : les usages vulgaires ou distingués de la langue ne remplissent leur fonction symbolique du premier ordre, qui est de communiquer et d'unir symboliquement, qu'en remplissant une fonction symbolique du second ordre (ce qui ne veut pas dire secondaire) qui consiste à séparer symboliquement.

Le marché des biens symboliques a aussi ses monopoles. Rien n'est moins pur et parfait que la concurrence qui s'y établit entre des locuteurs dotés de capitaux linguistiques très inégaux, donc très inégalement capables de satisfaire aux exigences implicites du marché ou même de les modifier à leur profit. On est là aussi loin que possible, malgré certaines apparences, du modèle saussurien de l'homo linguisticus, obligé de compter dans sa pratique linguistique avec les sanctions du marché sur lequel il place son discours. Pareil au sujet économique tel que le conçoit la tradition walrasienne et qui, formellement libre de déterminer ses prix, ne peut vendre, donc subsister sur le marché, que s'il obéit aux règles du marché, le sujet parlant tel que le conçoit Saussure est formellement libre de ses productions verbales (libre par exemple de dire papo pour chapeau, comme les enfants) mais il ne peut être compris, échanger, communiquer qu'à condition de se conformer aux règles du code commun. Ce marché qui ne connaît que la concurrence pure et parfaite entre des agents aussi interchangeables que les produits qu'ils échangent et les "situations" dans lesquelles ils échangent, et identiquement soumis au principe de la maximisation du rendement informatif (comme ailleurs au principe de la maximisation des utilités), est aussi éloigné, on le verra mieux par la suite, du marché linguistique réel que le marché "pur" l'est du marché économique réel, avec ses monopoles et ses oligopoles.

Le champ littéraire

Bien que la domination symbolique qui est corrélative de l'unification du marché présuppose l'unification politique et/ou économique qu'elle contribue en retour à accomplir en lui ajoutant sa force propre, il faut se garder de réduire la domination symbolique à un effet direct de la domination politique ou de la contrainte juridique : la domination linguistique s'exerce par l'intermédiaire de tout un ensemble de mécanismes spécifiques dont la politique proprement linguistique et même les interventions expresses des groupes de pression organisés ne sont que l'aspect le plus superficiel. En fait, l'unification du marché linguistique ne se réalise effectivement, avec tous les effets corrélatifs, s'étendant peu à peu à la totalité des usages de la langue -et pas seulement aux usages officiels- qu'à mesure que se montent les mécanismes indépendants des volontés et des consciences individuelles qui sont capables de l'imposer.

L'analyse synchronique de la structure et du fonctionnement des mécanismes constitutifs du champ linguistique ne peut évidemment pas tenir lieu d'une histoire structurale des différentes phases de leur élaboration et de leur fonctionnement. Mais elle peut au moins mettre en garde contre le volontarisme finaliste qu'encourage la métaphore de "l'appareil" et qui n'échappe pas à la naïveté, -plus visible dans la variante optimiste-, lorsqu'il prend la forme d'un fonctionnalisme du pire. En identifiant l'idéologie à ce que produisent les "appareils" spécifiquement mandatés pour produire des discours idéologiques, on oublie que les mécanismes sociaux qui tendent à assurer la reproduction des structures économiques et sociales engendrent toujours, par surcroît, de l'idéologie par cela seul que leur fonctionnement et leur fonction passent inaperçus. De même que l'idéologie scolaire ne se réduit pas aux discours mystifiés et mystificateurs sur le système d'enseignement, mais englobe tous les effets de méconnaissance que produit le système scolaire, par son fonctionnement même, aussi longtemps qu'on ignore la contribution qu'il apporte à la reproduction de la structure de la distribution du capital culturel et, par là, à la reproduction de la structure sociale, de même l'idéologie linguistique (l'absolutisation de la langue dominante et de toutes ses conséquences) est ce que produit le champ linguistique aussi longtemps que restent oubliées les conditions sociales de production et de reproduction de la langue et de la compétence légitimes (ce qui ne signifie pas évidemment que le

dévoilement suffise à neutraliser cet effet idéologique). Les "appareils" de production idéologique ne pourraient rien -on le voit bien en période de crise- si les mécanismes ne leur assuraient des récepteurs déjà au moins partiellement convertis. Les idéologues qui, il ne faut pas l'oublier, ne se mobilisent que lorsque la crise et la critique corrélative ont amorcé ou opéré le dévoilement des mécanismes, doivent sans doute une part de leur force de conviction à la force de leur conviction : premiers intéressés à l'efficacité pratique des mécanismes de reproduction, ils sont naturellement les premières victimes des effets idéologiques qu'ils exercent .

Rompre avec l'idéologie linguistique -qui dans le cas particulier se présente sous la forme d'une science de la langue comme objet autonome- c'est donc en premier lieu décrire les mécanismes constitutifs du champ littéraire comme champ de production restreinte qui doit ses propriétés fondamentales au fait que les producteurs y produisent pour d'autres producteurs et que ce processus de circulation circulaire, principe du fétichisme de la langue, produit par surcroît la croyance en la valeur de la langue littéraire ainsi produite ; c'est décrire aussi les mécanismes constitutifs du champ linguistique dans son ensemble qui reproduisent la structure de la distribution du capital linguistique et, par là, les profits matériels et symboliques associés à la possession d'un capital linguistique en même temps que la reconnaissance de la légitimité de ce privilège et de sa distribution.

Comme l'art, la science ou la philosophie, ce que l'on appelle la langue, c'est-à-dire la langue légitime, est le produit d'une histoire relativement autonome, qui est celle de la lutte qui oppose, à l'intérieur de la classe dominante d'abord (c'est-à-dire jusqu'à la fin du 17e siècle), puis à l'intérieur d'un champ littéraire de plus en plus autonome, les "autorités" linguistiques en concurrence pour le monopole de l'imposition de la définition légitime du style : cette lutte pour le pouvoir sur le champ de la production littéraire dans son ensemble oppose les stratégies révolutionnaires des écrivains d'avant-garde qui essaient de s'assurer le pouvoir de transformer la "situation de marché" en modifiant en pratique les normes établies et en imposant comme légitime une nouvelle manière d'user de la langue que les autres producteurs, c'est-à-dire leurs concurrents, devront reconnaître; les stratégies des grammairiens, qui peuvent trouver des alliés dans les écrivains consacrés et les académies, et qui entendent s'attribuer le pouvoir d'édicter des normes et de les imposer, de consacrer une manière particulière d'user de la langue et de modifier ainsi la valeur accordée aux différentes productions linguistiques; et enfin les stratégies des professeurs qui disposent statutairement du pouvoir d'inculquer sur un ressort plus ou moins étendu, avec une autorité juridiquement garantie, les normes de la production linguistique, d'en contrôler et d'en sanctionner l'acquisition par des titres et d'intervenir dans les rapports de force établis dans le champ en constituant en norme de la production des habitus linguistiques des futurs producteurs ou consommateurs de produits littéraires l'un ou l'autre des styles en concurrence sur le marché littéraire. Les différentes autorités qui s'affrontent continûment dans le champ littéraire reposent sur des principes de légitimation très différents en sorte que l'antagonisme, toujours sous-jacent, peut s'organiser selon les partages de compétence d'une division du travail relativement stable : en effet les variations corrélatives des différentes configurations historiques du rapport de force entre les "autorités" en présence ne doivent pas dissimuler les invariants qui font que les protagonistes retrouvent, aux différentes époques, les mêmes arguments pour légitimer leur prétention à légiférer sur la langue et à condamner celle de leurs concurrents. Ainsi, contre le "bel usage" des mondains et contre la prétention des écrivains contemporains à détenir la science infuse du bon usage, on voit les grammairiens, de Vaugelas à Chomsky, invoquer l'usage raisonné, c'est-à-dire le "sens de la langue" que confère au grammairien la connaissance des principes de raison et de goût qui sont constitutifs de la grammaire. Quant aux écrivains, dont les prétentions s'affirment surtout avec le romantisme, ils invoquent le génie contre la règle, se refusant à écouter les rappels à l'ordre de ceux que Hugo appelle avec hauteur des "grammatistes"(16).

C'est, on le sait, une des propriétés très générales des champs que la lutte pour l'enjeu spécifique y dissimule la collusion objective à propos des principes du jeu ; et, plus précisément, que la lutte tend à produire et à reproduire continûment, et d'abord chez ceux qui s'y trouvent engagés, mais pas chez eux seulement, la croyance collective dans l'intérêt du jeu et dans la valeur des enjeux qui définit la reconnaissance de la légitimité. Qu'adviendrait-il en effet si l'on venait à disputer non pas de ce que vaut le style de tel ou tel auteur mais de ce que valent les disputes sur le style ? C'en est fini d'un jeu lorsqu'on commence à se demander si le jeu vaut la chandelle. Et de fait, les crises sont toujours, en ces sortes de matières, des crises de confiance, corrélatives de crises des mécanismes chargés d'assurer la perpétuation de la croyance. L'autorité

(16) Plutôt que de multiplier à l'infini les citations d'écrivains ou de grammairiens qui ne prendraient tout leur sens qu'au prix d'une véritable analyse historique de l'état du champ dans lequel elles sont, en chaque cas, produites, on se contentera de renvoyer ceux qui voudraient se donner une idée concrète de cette lutte permanente à B. Quemada, Les dictionnaires du français moderne, 1539-1863, Paris, Didier, 1968, pp. 193, 204, 207, 210, 216, 226, 228, 229, 230 n. 1, 231, 233, 237, 239, 241, 242, et F. Brunot, op. cit., spécialement T. 11-13, passim. La lutte pour le contrôle de la planification linguistique du norvégien telle que la décrit Haugen permet d'observer une semblable division des rôles et des stratégies entre les écrivains et les grammairiens (cf. E. Haugen, Language Conflict and Language Planning, The Case of Norwegian, Cambridge, Harvard University Press, 1966, spécialement pp. 296 sq.).

proprement linguistique dont disposent les "autorités" doit son efficacité spécifique, c'est-à-dire proprement symbolique, au fait que, bien qu'elle trouve son principe dans des pouvoirs extérieurs au champ lui-même, la légitimité dont elle se réclame est prédisposée à apparaître comme étant à elle-même son propre fondement (ou, si l'on veut, comme une "norme fondamentale", au sens de Kelsen, propre à servir de fondement à une "théorie pure") : les agents et les institutions d'un tel champ ne remplissent parfaitement leurs fonctions de domination symbolique que parce que les fonctions qui leur sont objectivement assignées par la position qu'ils occupent dans le champ relativement autonome et par les intérêts spécifiques qui y sont attachés, dissimulent toujours les fonctions externes qui sont remplies par surcroît dans et par l'accomplissement des fonctions internes, les seules à être reconnues, donc avouables. Ainsi par exemple, la rencontre qui s'établit parfois entre les intérêts de certains écrivains et les intérêts linguistiques des classes dominées ("mettre un bonnet rouge au dictionnaire") ne doit pas faire oublier que les luttes entre les ayant-droit -et au premier chef, celles qui opposent les écrivains sur l'art d'écrire légitime- contribuent, par leur existence même, à produire et la langue légitime, définie par la distance qui la sépare de la langue "commune", et la croyance dans la légitimité de cette langue, ou, en d'autres termes, la dévaluation objective de la langue commune qui résulte de l'existence même d'une langue littéraire et la reconnaissance de l'indignité correspondante (17).

Les propriétés de la langue légitime peuvent se dire en deux mots, distinction et correction, qui désignent aussi, et ce n'est pas par hasard, des opérations accomplies par le champ littéraire : la distinction incombant plutôt aux écrivains et la correction aux grammairiens et aux professeurs. Le travail stylistique qu'accomplissent les artistes, dans la lutte qui les oppose, et dont le style artiste, produit du rejet obsessionnel de toutes les marques "communes" -"expressions ordinaires" ou "idées reçues", comme disait Flaubert- représente la limite, est de plus en plus rigoureusement orienté, à mesure que le champ gagne en autonomie, par l'intention expresse de se distinguer des usages communs, au sens de communs à tous mais aussi de vulgaires et grossiers : il produit les apparences d'une langue originale en procédant à un ensemble de dérivations qui ont toutes pour principe un écart par rapport aux usages ordinaires. Ainsi, le travail littéraire n'est que la limite -et aussi la vérité et le modèle- du travail stylistique qui s'accomplit continuellement, à tous les niveaux de la hiérarchie sociale, dans cette espèce particulière de lutte des classes dont tous les biens et les pratiques capables de fonctionner différentiellement, comme marques objectives (style en soi) ou intentionnelles (style pour soi), sont l'occasion et l'enjeu (18). Et de même, le style littéraire n'est que la limite -dont il n'est de définition que statistique-, de tous les usages distingués et distinctifs : dans un univers où l'on n'a le choix qu'entre être marqué ou se marquer -fût-ce en se démarquant par rapport à toutes les marques et à tous les styles marqués, à la façon de l'art "pur"-, la valeur advient toujours par l'écart électif par rapport aux valeurs modales, "lieux communs", sentiments "ordinaires", tournures "triviales", expressions "vulgaires", style "facile". L'impression subjective de complexité s'attache plutôt à des usages de la langue ou de tout autre mode d'expression (la peinture ou la musique par exemple) qui, parce qu'ils se définissent par opposition à l'usage le plus répandu (c'est-à-dire modal) à un moment donné du temps, ont une fréquence d'utilisation très inégalement répartie entre les classes dans un état donné de la distribution des chances d'accès aux instruments d'appropriation. On sait qu'en ces matières l'acquisition s'opère en grande partie par familiarisation et que la familiarité, donc la maîtrise immédiate, tend à croître avec la fréquence d'exposition. La diminution de la rareté de l'appropriation symbolique ("compréhension") qui accompagne la diminution de la rareté objective est au principe de cette sorte d'usure du goût qui s'observe dans toutes les consommations symboliques et qui n'a rien d'un processus mécanique : comme les biens matériels à usage symbolique tels que meubles ou vêtements, les mots qui se divulguent deviennent banals, communs, vulgaires ou, en un mot, faciles, à mesure qu'ils perdent de leur rareté. La propension à se les approprier disparaît avec l'intérêt de l'appropriation dès qu'il devient facile de se les approprier, tout déplacement dans la distribution entraînant un abaissement du pouvoir discriminant : que l'on pense à l'oeuvre de Vivaldi passée en moins d'une génération de la découverte de musicologue à la culture "moyenne", sans parler du destin de l'Adagio d'Albinoni. Ceux qui entendent maintenir leur distinction peuvent soit abandonner les mots ou les biens déclassés pour d'autres plus "classants", soit simplement changer les

(17) L'homologie structurale qui s'établit entre le champ littéraire et le champ des fractions de la classe dominante et qui fait que "l'avant-gardisme littéraire" et "l'avant-gardisme politique" sont souvent confondus ne doit pas dissimuler la vérité de ces rencontres qui se rappelle par exemple lorsque (sans parler de Hugo lui-même...) c'est un Céline qui impose un mode d'expression en rupture avec le style traditionnel, réintroduisant l'argot et l'obscène dans une sorte d'écriture parlée, qui est passée depuis à l'état de convention littéraire.

(18) On peut opposer un style en soi, produit objectif d'un "choix" inconscient ou même forcé (comme le "choix" objectivement esthétique d'un meuble ou d'un vêtement, qui est imposé par la nécessité économique), et un style pour soi, produit d'un choix qui, lors même qu'il se vit comme libre et "pur", est déterminé lui aussi, mais par les contraintes spécifiques de l'économie des biens symboliques, telle par exemple que la référence explicite ou implicite au choix forcé de ceux qui n'ont pas le choix, le luxe lui-même n'ayant de sens que par rapport à la nécessité.

conditions et le contexte d'utilisation ou, comme font les intellectuels, affirmer doublement leur distinction et leur pouvoir de décréter la légitimité linguistique en combinant l'usage le plus naturel des mots et des tours les plus recherchés et l'usage le plus rare des mots communs qui confère aux plus usés d'entre eux une nouvelle apparence.

La dialectique de la distinction conduit à des surenchères à l'infini, avec des renversements indéfinis du pour au contre qui, par la logique de la double négation, déterminent des rencontres insolites entre les artistes d'avant-garde et les "bourgeois" ou même entre les artistes d'avant-garde et les classes populaires. Ce sont par exemple les stratégies de contrepied qui portent les artistes vers le kitsch, mais combiné, bien sûr, avec des marques distinctives du goût raffiné, art d'avant-garde ou ancien. De même, pour rendre compte du nouveau parler des intellectuels, hésitant, bredouillant, interrogatif ("non ?"), entrecoupé, etc., qui est attesté aussi bien aux USA qu'en France, il faudrait prendre en compte toute la structure des usages par rapport auxquels cet usage nouveau doit se définir différentiellement : soit d'un côté l'ancien usage professoral (avec ses périodes -non seulement... mais encore, certes... mais-, ses imparfaits du subjonctif, etc.), associé à une image dévaluée du rôle magistral, et les nouveaux usages petits-bourgeois qui sont le produit d'une diffusion élargie de l'usage scolaire et qui peuvent aller de l'usage libéré, mélange de tension (corrélative de la prétention) et de laisser-aller qui s'acquiert dans la discussion d'étudiants, jusqu'à l'hypercorrection d'un parler trop châtié, immédiatement dévalué par une ambition trop évidente. Le discours annulé dans une série d'intentions de discours qui ne peuvent s'accomplir, limite du refus flaubertien des "idées reçues", est la seule forme d'expression qui reste (en dehors de l'analyse des autres formes de discours, c'est-à-dire du discours des autres) quand s'accroît démesurément la conscience que tous les mots sont déjà pris et tous les usages déjà marqués.

On risque toujours d'accorder trop ou trop peu d'importance à la lutte pour l'arbitrium et jus et norma loquendi, comme disait Horace ; bien qu'elle soit réservée à quelques "élus", elle concerne l'ensemble des utilisateurs de la langue puisqu'elle détermine la valeur que leurs produits linguistiques (et même leur capital, lorsqu'il s'agit de "petits porteurs") peuvent recevoir sur les différents marchés- et en particulier sur ceux qui sont les plus directement contrôlés par les "autorités" linguistiques, comme le système d'enseignement. Un des enjeux de la lutte que mènent les "autorités" pour imposer la définition du bon usage la plus favorable à leurs intérêts, est la délimitation du champ des prononciations, des mots ou des tours acceptables, c'est-à-dire l'étendue de la censure imposée aux usages populaires et nouveaux (19). La dépossession objective des classes dominées (qui se manifeste entre autres choses par la nécessité où elles sont de recourir à des porte-parole dans toutes les situations appelant le recours à la langue légitime) n'est donc pas sans rapport avec l'existence d'un corps de professionnels objectivement investis du monopole de la définition de l'usage légitime de la langue qui produisent pour leur usage, c'est-à-dire pour les besoins de leurs luttes internes, une langue spéciale, née de l'intention de distinction et prédisposée par là à remplir une fonction de distinction, mais cette fois dans les rapports entre les classes.

Des usages de la langue, comme des classes sociales, il n'est de définition que relationnelle : d'un côté, le langage "recherché", "choisi", "noble", "relevé", "distingué", "châtié", "soutenu", de l'autre le langage "commun", "courant", "ordinaire", "simple", "parlé", et, au-delà, "populaire", "faubourien", "cru", "grossier", "relâché", "libre", "trivial", "vulgaire", pour ne pas parler de l'innommable, "charabia", "baragouin", "jargon" ou, au plus bas, "patois", "petit-nègre" et "sabir". Il y a dans cette série déposée dans la langue elle-même, plus de sociologie que dans toutes ces typologies des "sociolinguistes". Toutes les oppositions qui, étant empruntées à la langue légitime, sont construites du point de vue des dominants, peuvent se ramener à deux principes (20) : d'une part l'opposition entre distingué et vulgaire, d'autre part l'opposition, partiellement superposable, entre "correct"-ou comme on dit si bien "châtié"- et "relâché" ou "libre". Comme si le principe de la hiérarchisation des parlers de classe n'était autre chose que le degré de tension, de constriction, de contrôle ou, si l'on préfère, l'aptitude à contrôler consciemment la production du discours par référence aux normes explicites définissant la correction. Comme si, en termes diachroniques cette fois, la langue légitime devait être sans cesse "soutenue", à la fois individuellement et collectivement, par un effort permanent de correction, orienté à contre-pente des tendances à la "facilité" (que dénoncent les dictionnaires des "difficultés") ou, pour employer un mot plus neutre et plus vrai, à l'économie d'effort et de tension, pente "naturelle", non du langage, mais des locuteurs "ordinaires".

(19) Les discussions qui entourent la construction des dictionnaires font voir en toute clarté que la langue est produite, à partir des usages recensés, par l'exclusion des usages populaires et, en particulier, des plus récents d'entre eux, le souci de "fixer la langue" étant inséparable de la volonté de l' "épurer".

(20) Autre propriété que la langue légitime doit à ses conditions sociales de production, le fait qu'elle enferme, sous la forme par exemple de systèmes de qualificatifs prédisposés à fonctionner comme taxinomies pratiques dans le jugement éthique, esthétique ou politique, une idéologie à l'état cristallisé qui, étant le produit de la classe dominante, est prédisposée à exprimer les intérêts de cette classe. Il est probable que l'accord immédiat et intime entre les structures idéologiques déposées dans la langue (e.g. les oppositions entre l'unique ou le distingué et le commun ou le vulgaire ou encore entre le brillant et le terne, etc.) et les contenus expressifs est un des fondements de l'évidence avec laquelle s'imposent, et bien au-delà des limites de la classe dominante, les structures de la pensée dominante (cf. P. Bourdieu et M. de Saint Martin, "Les structures de l'entendement professoral", Actes de la recherche en sciences sociales, 3, mai 1975, pp. 68-93.

La langue légitime, on le voit, a besoin d'être soutenue, comme une monnaie un peu faible. Et l'on ne peut pas compter pour cela sur les seuls locuteurs singuliers (on sait ce que valait l'orthographe des aristocrates de cour au moment même où leur conversation faisait autorité). C'est pourquoi la langue légitime a partie liée avec le système scolaire. En fait, il n'est pas d'autre définition rigoureuse de la langue légitime (ou de toute autre dimension de la culture dominante) que la relation d'interdépendance qui l'unit au système d'enseignement : de même que la relation statistique entre les différentes pratiques culturelles et le niveau d'instruction est d'autant plus forte que ces pratiques sont socialement reconnues comme plus légitimes, de même, on peut poser, sans crainte de démenti, que les différents niveaux linguistiques que l'on peut distinguer par référence à l'usage dominant posé comme norme (ce qu'il est en fait, au moins dans le système d'enseignement) correspondent très étroitement à des niveaux d'instruction.

Si l'on excepte l'effet de légitimité, l'usage que les classes dominées font de la langue (ou de la culture) est fortement indépendant du système d'enseignement : c'est là ce qui incline certains linguistes à décrire dans le langage de l' "économie naturelle" les langues des classes dominées et, plus généralement, celles de toutes les sociétés qui ne disposent pas d'une telle institution de conservation linguistique. La langue d'école doit son caractère transhistorique (relativement) au fait qu'elle est continûment protégée par un travail d'imposition et de rappel de la norme contre les lois immanentes qui tendent à la simplification analogique (vous faisez pour vous faites ou vous disez pour vous dites). L'usage dominant de la langue est un produit artificiel qui ne serait pas si jalousement conservé s'il ne remplissait pas des fonctions de conservation (ou plus précisément de légitimation par la distinction).

La grammaire, toujours implicitement normative, réalise l'opération fondamentale de toute idéologie, l'absolutisation du relatif, la légalisation de l'arbitraire. La grammaire la plus ostentatoirement scientifique ne fait pas exception lorsqu'elle oublie que la langue est instrument et enjeu d'une lutte entre les classes où les détenteurs du monopole des instruments d'appropriation tendent à tirer le profit symbolique maximum de l'usage distinctif qu'ils font de ce "bien commun". Ce n'est pas par hasard que la linguistique chomskyenne n'étudie pas plus les conditions sociales de production du "sens de la langue" et du "bon usage", qu'elle se donne sous la forme de la "grammaticalité", que l'esthétique traditionnelle les conditions du "bon goût". Chez Chomsky comme chez Habermas, la théorie de la "compétence linguistique" comme "connaissance idéale communicative" de la grammaire (ideal communicative knowledge) coexiste avec des déclarations politiques explicites, mais indépendantes, qui en contredisent les implications : dans un ouvrage où Chomsky définit les fondements de sa vision du monde, l'énoncé des présupposés philosophiques de sa théorie linguistique et l'exposé de ses positions politiques font l'objet de deux chapitres séparés et parfaitement indépendants, le premier consacré à l'interprétation du monde (On Interpreting the World), le second à sa transformation (On Changing the World) (N. Chomsky, Problems of Knowledge and Freedom, London, William Collins sons, 1972). C'est le même dédoublement qui conduit Habermas à couronner une description rigoureusement idéaliste de la situation de communication par une déclaration d'intentions concernant les degrés de répression et le degré de développement des forces productives (J. Habermas, "Toward a Theory of Communicative Competence", in : H.P. Dreitzel, Recent Sociology, 2, 1970, pp. 114-150). La théorie pure de la "compétence communicative" que propose Habermas est un parfait exemple de ce travail d'universalisation "philosophique" que Marx décrivait sous le nom de "socialisme allemand ou vrai socialisme" (cf. des concepts comme celui de "mastery of dialogue constitutive universals" ou de "speech situation, which is determined by pure subjectivity"). Idéalisation provisoire et méthodique, dira-t-on, destinée à "rendre possible" l'étude des "déformations de la pure intersubjectivité" imposées par les rapports de force ; mais qui, comme en témoigne l'emprunt de concepts comme celui d' "illocutionary force" (tendant à placer dans les mots la force des mots) a pour effet d'évacuer pratiquement des rapports de communication les rapports de force qui s'y expriment.

En fait, tout se passe comme si, par l'intermédiaire de ses grammairiens, professionnels du droit linguistique qui fixent et codifient l'usage, qui produisent et gardent le code (au double sens) régissant la langue écrite, identifiée à la langue correcte, c'est-à-dire corrigée, le système d'enseignement tendait à produire le besoin de ses propres services et de ses propres produits, travail et instruments de correction. Mais il y a plus : il est probable que l'expression "correcte" doit l'essentiel de ses propriétés au fait qu'elle ne peut être produite que par des agents possédant la maîtrise pratique (au point parfois d'être devenue inconsciente) de règles savantes, explicitement constituées par un travail d'objectivation et expressément inculquées par un travail pédagogique. La "grammaticalité" parfaite est le produit d'une compétence qui est grammaire incorporée ; en entendant grammaire en son vrai sens de système de règles explicites, dégagées du discours effectué et instituées en norme expresse du discours à effectuer (21). Il s'ensuit que la vérité de la langue "correcte" réside dans les conditions sociales de production de la grammaire et de son imposition comme principe de la production de la parole -à savoir la constitution d'un corps autonome, imposant comme norme la grammaire de l'usage dominant- et dans les conditions sociales d'acquisition d'une maîtrise que l'on peut appeler grammairienne de la langue -à savoir un type déterminé de conditions d'acquisition et d'utilisation qui permettent la dissociation de la structure et de la fonction, c'est-à-dire l'adaptation aux conditions objectives, à la situation.

(21) On pourrait montrer comment l'illusion de la grammaticalité (cas particulier de l'illusion de la règle caractéristique du juridisme) est inscrite dans l'usage scolaire du langage comme fin en soi, comme objet d'analyse ou d'exercice, et non comme instrument pratique (cf. ci-dessous).

Le privilège que la théorie linguistique accorde, avec Chomsky, à la cohérence interne du discours ("la grammaticalité") au détriment de son adaptation à la situation conduit à une autre propriété capitale de la langue légitime, l'autonomie par rapport à la situation et aux fonctions pratiques, qui est inscrite dans les conditions de production de la grammaire et dans les conditions d'acquisition de la disposition grammairienne. Le rapport neutralisé et neutralisant, déréalisé et déréalisant à la "situation", à l'objet du discours ou à l'interlocuteur, qui est sans doute le trait le plus caractéristique de l'usage parlé de la "langue écrite" (comme dit Saussure) et qui est implicitement exigé dans toutes les situations appelant par leur allure officielle un usage contrôlé et tendu du langage (discours officiels, examens, colloques, débats, interviews, etc.), ne s'acquiert que dans des conditions où il est inscrit objectivement dans la situation, sous forme de libertés que l'on peut prendre, de facilités dont on dispose et surtout de temps libre, comme neutralisation des urgences qu'impose la nécessité économique ; et il ne se constitue pleinement que dans et par les exercices de manipulation de la langue qui sont à eux-mêmes leur fin et que l'Ecole organise dans un univers affranchi de l'urgence et de la nécessité. L'usage quasi écrit de la langue suppose la disposition dissertative qui s'acquiert, précisément, en écrivant, en écrivant pour écrire et pour apprendre à écrire, et qui suppose donc que l'on sache parler sans autre nécessité que l'urgence fictive que crée de toutes pièces le jeu scolaire.

Cette disposition à l'égard du langage est une dimension d'une disposition générale à l'égard du monde dont la disposition esthétique, analysée ailleurs, est un autre aspect. En développant l'intérêt porté à la forme, au style, c'est-à-dire à l'instrument linguistique lui-même, les exercices scolaires encouragent une disposition au formalisme dont participe le goût "pur" et qui ne peut être que renforcée par l'enseignement explicite de la grammaire, de l'orthographe et de la rhétorique.

Dans l'usage pratique, le langage est "une arme que chaque interlocuteur manie en vue de l'action, pour imposer sa pensée personnelle" (22) : tourné vers des fins pratiques et immédiatement données dans la situation, établir une relation, indiquer un objet ou exercer une influence, il use d'une rhétorique pratique, destinée à vaincre les résistances possibles, à exciter et à maintenir l'attention, à capter la bienveillance ou à désarmer l'hostilité. Au contraire, l'usage quasi écrit réduit le combat à un jeu dans lequel l'usage des mots, sans être sa propre fin comme dans le travail de l'écrivain en sa forme limite, l'écriture artiste, suppose toujours une distance à la situation qui est inscrite dans l'acte même d'écrire. Dans la conversation, surtout entre familiers, la "situation" est déjà donnée : on a sous les yeux les choses dont on parle et on dispose de tout le répertoire de l'intonation, du geste et de la mimique pour évoquer ce qui ne peut pas être montré du doigt. Celui qui écrit doit produire lui-même cette situation, ou en évoquer l'équivalent fictif. De même, dans les situations socialement définies comme appelant l'usage quasi écrit de la langue, le locuteur doit être capable de produire un discours d'intérêt général, en dehors de toute référence à son expérience, sans évoquer rien qui le touche directement, "au niveau des idées générales", comme on dit, c'est-à-dire sur le mode du quasi, ou, à la limite, du flatus vocis, sans reconnaître d'autres contraintes que celles de la "grammaticalité".

(22) Ch. Bally, Le langage et la vie, Genève, Droz, 1965, p. 21.

On voit immédiatement que ces deux rapports possibles au langage -et les rapports au monde économique et social dont ils participent- ne sont pas également autorisés et favorisés par toutes les conditions matérielles d'existence. Bien que les membres de la classe dominante en aient un quasi-monopole de fait, l'usage quasi écrit de la langue n'est pas interdit, comme par une barrière d'essence, aux membres les moins scolarisés des classes dominées : les différents modes d'appréhension et d'expression du monde -pratique, magique, scientifique, etc.- sont toujours théoriquement accessibles à toutes les classes sociales mais, selon les chances de renforcement secondaire qu'elles rencontrent, les capacités correspondantes se développent par la familiarisation (effet Arrow) et/ou par l'exercice ou, au contraire, restent hors d'usage, ou refoulées.

La théorie chomskyenne du langage peut être comprise comme une universalisation inconsciente des cas particuliers que constituent les différentes formes d'usage scolaire du langage, qu'il s'agisse de l'usage littéraire, qui consiste à parler à propos d'une situation irréelle et imaginaire ou à propos de problèmes abstraits, ou de l'usage philologique qui traite le discours comme objet d'analyse, comme lettre morte, comme langue morte, faite en quelque sorte pour être déchiffrée (de là toutes les métaphores du code et du chiffre) et pour cela seulement. En excluant toute relation entre les fonctions des expressions linguistiques et leurs propriétés structurales (celles du moins qu'il juge linguistiquement pertinentes), en privilégiant les propriétés formelles de la grammaire au détriment des contraintes fonctionnelles, la structure par rapport à l'usage, la cohérence interne du discours, considéré comme recevable aussi longtemps qu'il n'est pas absurde, c'est-à-dire dans cette logique purement formaliste "non grammatical", au détriment de l'adaptation à la situation, qui, lorsqu'elle fait défaut, peut jeter dans l'absurde les discours les plus cohérents, Chomsky succombe à l'illusion éternelle du grammairien qui oublie que la langue est faite pour être parlée, qu'il n'y a de discours que pour quelqu'un et dans une situation : il ne connaît et ne reconnaît (au moins implicitement) que le discours sans fin et à toutes fins, et la compétence inépuisable qui suffit à le rendre possible, discours qui est bon

suite p. 26

Illustration non autorisée à la diffusion

LA PRESENTATION DE SOI : ANXIETE ET CORRECTION

Illustration non autorisée à la diffusion

Les entreprises commerciales, fondées sur l'exploitation rationnelle du marché potentiel de produits linguistiques légitimes que constituent les petits bourgeois, livrent dans les placards publicitaires des revues de diffusion culturelle consommées par les classes moyennes (Science et vie, etc.) ou les manuels de savoir dire, de savoir écrire ou de savoir vivre, etc. et dans la naïveté machiavélique de leurs arguments, la vérité des usages sociaux du bon usage. L'insistance, tout austinienne, avec laquelle sont exaltés les pouvoirs du langage suppose que l'on identifie la maîtrise des moyens d'expression et la captation d'autrui, faisant de la vie sociale une entreprise généralisée de séduction.

Dans l'univers de magie auquel donne accès la virtuosité linguistique, l'embarras corporel et l'embarras linguistique ("timidité supprimée") s'abolissent : le beau parleur, aux vêtements et aux gestes d'illusionniste, burlador entouré de femmes attentives et fascinées (doc. 1) est aussi un chef "prestigieux" qui obtient la "docilité volontaire" de ses subalternes (doc.2) et un homme de salon "cultivé" qui participe à la "vie de société", à ses relations et à ses protections.

L'ILLUSION PHILOLOGIQUE

Sorte de lieu neutre où, comme dans un musée ou une bibliothèque, les mots communs reposent côte à côte, coupés de leurs usages et de leurs fonctions, c'est-à-dire des groupes qui les utilisent, souvent comme des armes, toujours comme des marques, le dictionnaire est le produit d'un enregistrement savant qui, cumulant toutes les utilisations possibles du même mot ou toutes les expressions possibles du même sens, rassemble des usages socialement étrangers, voire incompatibles (marquant seulement ceux qui passent la limite d'un signe d'exclusion tel que Vx ou pop.). Par là, il donne une image qui n'est pas si inadéquate de la langue au sens de Saussure, réduite par le travail d'enregistrement à l'état de langue morte, dépouillée de l'essentiel de ses propriétés, à la manière de ces outils que présentent les musées d'ethnographie et qui, lorsqu'ils n'indiquent pas manifestement leur fonction, sont rejetés dans l'absurde ou récupérés -à contre sens- comme esthétiques.

GUEULE. *n. f.* (Xe s. *gole, goule ;* du lat. *gula,* « gosier, bouche des animaux »).

I. Se dit de la bouche* de certains animaux, surtout carnassiers. *Le lion ouvre une gueule énorme* (Cf. Enflammer, cit. 23). *La gueule d'un chien, d'un loup, d'un renard, d'un furet...* — *La gueule d'un poisson carnassier* (brochet, perche, requin...). — *La gueule d'un reptile* (Cf. Aspic, cit. 2 ; fasciner, cit. 4), *d'un boa, d'un crocodile... Gueule ouverte, béante* (Cf. Curée, cit. 3 ; empaillé, cit.). *Happer* d'un coup de gueule.* — *Spécial.* (Vén.). *Chien qui chasse de gueule,* qui aboie en suivant les traces du gibier.

— LOC. PROV. *Se jeter, se précipiter, précipiter quelqu'un dans la gueule du loup,* dans un danger certain, et de façon imprudente. — *Il fait noir comme dans la gueule d'un loup.*

« L'enfer semble une gueule effroyable qui mord. »
HUGO, **L'année terrible,** Octobre, III.

II (*Pop.*) Se dit du visage ou de la bouche des personnes. *Avoir la gueule fendue comme une grenouille, comme une tirelire :* avoir une grande bouche.

— *Spécialt.* || **1°** La bouche considérée comme servant à parler ou crier : *Vas-tu fermer, boucler ta gueule !* V. **Boite.** Ellipt. *Ta gueule !* Tais-toi ! *Crever* (cit. 26) *la gueule ouverte,* en appelant au secours. *Donner, pousser un coup de gueule :* crier, gronder ou chanter très fort. *Un fort en gueule, une grande gueule :* un homme bavard et grossier (V. **Braillard,** cit. 1 ; **gueulard**) ou encore un homme qui est plus fort en paroles qu'en actes, qui parle beaucoup mais n'agit guère. *Il n'a que de la gueule.* — (Vx) *Gueule ferrée,* personne qui parle grossièrement. *Mots de gueule :* paroles brutales et grossières.

|| **3°** *Par ext.* (Pop.). V. **Face, figure, tête, visage.** *Il a une bonne gueule, une gueule sympathique, une sale gueule. Une gueule de voyou. Une gueule de vache. Cette gueule-là ne me revient pas* (Cf. Antipathique). *Tu en fais une gueule ! C'est bien fait pour ta gueule ! Faire une gueule d'enterrement*. Il est venu, la gueule enfarinée** (cit. 3). *Faire la gueule, faire sa gueule.* V. **Bouder ; tête** (faire la). *Ne fais donc pas la gueule !* — *Se casser la gueule.* V. **Tomber.** *Casser* la gueule à quelqu'un* (Cf. Flirter, cit.). *Foutre* (cit. 4) *son poing sur la gueule.* V. **Battre.** *Soldat qui va se faire casser* (cit. 9) *la gueule.* V. **Tuer.** — (Milit.) *Une gueule cassée,* un mutilé de guerre blessé au visage. — (Arg. du Nord) *Gueules noires,* surnom des mineurs.

P. Robert, Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, 1971.

pour toutes les situations parce que réellement adapté à aucune, à la façon du langage écrit, produit sans aucune référence intentionnelle ou inconsciente aux conditions objectives et fait pour être compris en lui-même, dans sa logique interne. C'est en cela, et non dans la complexité plus grande de ses produits, que réside la spécificité de la compétence légitime qui s'acquiert dans les situations neutres et neutralisantes de l'univers scolaire et qui se définit par l'aptitude à parler sans aucune référence directe à aucune situation pratique, à parler malgré tout lorsque le langage est dépourvu de toutes les fonctions qu'il remplit dans ses usages pratiques.

Même encore très insuffisante, cette analyse des conditions sociales de production et de reproduction de la langue légitime et de ses propriétés de "correction" et de "distinction" suffit à donner les moyens de comprendre qu'un langage qui est le produit d'un travail historique orienté la plupart du temps par la recherche de la distinction, soit prédisposé à remplir une fonction sociale de distinction entre les classes ; et qu'un langage élaboré par le travail d'écriture de professionnels dotés d'une maîtrise exceptionnelle de la langue, acquise dans des apprentissages consistant à manipuler le discours pour lui-même, en dehors de toute fonction pratique, soit, par un paradoxe apparent, prédisposé à remplir, au prix de modifications mineures, les fonctions de code "universel", réellement autonome et autarcique, capable de fonctionner en dehors de la contrainte et de l'assistance de la situation, propre à se

L'ILLUSION DU COMMUNISME LINGUISTIQUE

Au terme d'une analyse où il rapproche la propriété et le langage, -qui ont en commun selon lui de faciliter l'accumulation et la conservation des richesses matérielles ou symboliques-, Auguste Comte offre une expression particulièrement exemplaire de l'illusion du communisme linguistique qui est au principe de l'illusion de la "communauté linguistique" : "envers des richesses qui comportent une possession simultanée sans subir aucune altération, le langage institue naturellement une pleine communauté où tous, en puisant librement au trésor universel, concourent spontanément à sa conservation" (A. Comte, Système de politique positive, T. II, Statique sociale, 5e ed., Paris, Siège de la société positiviste, 1929, p. 254 -c'est moi qui souligne-. Sur l'illusion du communisme culturel et l'expression qu'en donne Durkheim, voir P. Bourdieu, Les fractions de la classe dominante et les modes d'appropriation de l'oeuvre d'art, Information sur les sciences sociales, 13 (3), juin 1974, pp. 7-32). En faisant de l'appropriation symbolique une sorte de participation mystique universellement et uniformément offerte, donc exclusive de toute dépossession, Auguste Comte ne fait qu'énoncer en toutes lettres le présupposé que la linguistique accepte tacitement en omettant de poser la question de la relation entre le "trésor commun" et les trésors privés. Chez Saussure, la question des conditions économiques et sociales de la compétence légitime est résolue sans jamais être posée, grâce aux glissements sémantiques favorisés par la métaphore bancaire du trésor qui s'applique aussi

suffire à lui-même hors de la présence des interlocuteurs et à être déchiffré par un récepteur quelconque, ignorant tout de l'émetteur. Les différences qui séparent les langages de l'administration et des affaires, du droit et de la médecine, ne sont rien, en dépit de l'image qu'en a imposée la tradition littéraire, auprès de tout ce qu'ils ont en commun et qui les oppose aux langues régionales ou aux usages populaires de la langue commune : dans les usages purement oraux du langage entre des interlocuteurs dotés d'une communauté au moins partielle d'intérêts et appartenant aux mêmes groupes pratiques, donc identifiables sous une multitude de rapports, l'élément proprement linguistique de l'interaction est soutenu d'une part par la masse des anticipations et des présupposés fondés sur la connaissance préalable que chaque interlocuteur a de l'autre et d'autre part par la mimique, le geste et toute la situation. Ce produit de l'objectivation (et de la normalisation qu'elle rend possible) des productions indéfiniment variées des habitus linguistiques, la langue standard, impersonnelle et anonyme comme les usages officiels qu'elle doit servir, ne devient indispensable que lorsqu'apparaissent des usages et des fonctions inédits avec la constitution de ce groupe social tout à fait abstrait qu'est la nation, groupe pour soi, institutionnalisé et éternisé par le droit.

La connaissance et la reconnaissance

Ayant rappelé les conditions sociales de production de la langue légitime qui sont au principe de ses propriétés et de ses effets les plus spécifiques, il faut encore ressaisir les mécanismes sociaux qui concourent aux mêmes effets en assurant la reproduction de la structure de la distribution entre les classes de la reconnaissance et de la connaissance de la langue légitime et en garantissant du même coup la reproduction du marché sur lequel les produits linguistiques légitimes reçoivent toute leur valeur et du besoin de ces produits, écrits ou paroles, ou de ceux qui les produisent, écrivains (publics ou privés) ou porte-parole (23).

(23) Pour qui ne verrait là que paroles, une observation concrète. Interrogé sur les raisons pour lesquelles, élu conseiller municipal, il avait laissé à un instituteur étranger au pays la place de maire, un paysan répondait : "Tu me vois en train de faire un discours !"

bien à la "communauté" qu'à l'individu : Saussure parle indifféremment de "trésor intérieur" (Cours, p. 277) ou de "somme des trésors de langue individuels" (R. Godel, Les sources manuscrites du Cours de linguistique générale de Ferdinand de Saussure, Genève, Droz, 1957, p. 266) ; de "trésor déposé par la pratique de la parole dans les sujets appartenant à la même communauté" (op. cit., p. 280) ou de "somme d'empreintes déposées dans chaque cerveau" (Cours, p. 38). On trouve aussi chez Troubetzkoy l'équivalent pour la linguistique des confusions entre l'objectif et le subjectif auxquelles les familiers de la littérature anthropologique sur la culture sont accoutumés : "Pour que la personne à qui l'on parle comprenne la personne qui lui parle, il faut que toutes deux possèdent le même langage ; l'existence d'un langage vivant dans la conscience de la communauté linguistique est donc la condition préalable de tout acte de parole (...). La langue existe dans la conscience de tous les membres de la communauté linguistique en cause" (N.S. Troubetzkoy, Principes de Phonologie, Paris, Klincksieck, 1957, p. 1).

Chomsky a le mérite de prêter explicitement au sujet parlant dans son universalité une compétence que la tradition lui accordait tacitement, sous la forme d'une participation mystérieuse à la langue. Par une opération analogue à celle des "culturologues" qui, las de s'interroger sur le "lieu de la culture", finissaient par la placer "dans" les "individus", il crédite chaque sujet parlant d'une capacité génératrice de discours (donnant ainsi une satisfaction -d'ailleurs bien illusoire- à ceux que désespérait la destruction objectiviste du sujet). C'est en effet la même logique qui portait nombre d'ethnologues à transférer dans les individus la culture, conçue comme propriété indivise de tous les membres du groupe : cette culture "intériorisée" restait tout aussi abstraite que la compétence chomskyenne, lors même que, avec la tradition

---

Pour arracher la linguistique et même la sociolinguistique à l'irréalité à laquelle elles se condamnent lorsqu'elles entendent analyser les variations de la pratique linguistique sans prendre en compte les mécanismes qui tendent à les produire et à les reproduire, il faut et il suffit en effet de réintroduire sur ce terrain d'où elle est exclue la connaissance des mécanismes qui tendent à assurer la transmission légitime de l'héritage linguistique (comme espèce particulière de capital culturel) et en particulier de ceux qui se dissimulent dans la relation entre la famille, avec l'héritage linguistique qu'elle transmet, et le système scolaire, investi d'une fonction centrale dans le processus de reproduction de l'usage légitime. Chargé d'inculquer le mode d'expression légitime et par là même de le consacrer, le système d'enseignement contribue à reproduire le marché qu'unifie cet usage privilégié en produisant des utilisateurs -émetteurs et récepteurs- conformes, c'est-à-dire à la fois disposés et aptes à se conformer aux normes constitutives de l'usage légitime. Mandaté pour sanctionner, au nom de la grammaire légitime, les produits hérétiques et pour inculquer la norme explicite qui réprime les effets des lois d'évolution de la langue (e.g. la loi d'analogie), le système d'enseignement contribue fortement à constituer comme tels les usages dominés de la langue en consacrant, parfois juridiquement, l'usage dominant (le "bon usage") par le seul fait de l'inculquer et en l'imposant, aux yeux mêmes de ceux qui n'y ont pas accès, comme le seul légitime.

C'est en tant que marché linguistique d'une espèce particulière que le système scolaire apporte sa contribution la plus importante à la reproduction et à la légitimation de la structure de la reproduction du capital linguistique. Etant rigoureusement soumis aux verdicts des gardiens de la langue et de la culture légitime, les professeurs, socialement mandatés pour assigner aux productions scolaires leur juste prix, c'est-à-dire à peu près le prix qu'elles recevraient (et recevront) sur le marché du travail (et qui dépendra toujours pour une part de la valeur scolaire, garantie par les titres, de leur auteur), le marché scolaire est strictement dominé par les produits linguistiques de la classe dominante. Du fait que, dans ce cas, les productions linguistiques de locuteurs issus de différentes classes sociales font l'objet de sanctions explicites, objectivées dans des évaluations qualitatives (appréciations) ou quantitatives (notes) et consacrées par des titres dotés de valeur juridique, le marché scolaire constitue une

des rapports entre la culture et la personnalité et l'importation de concepts psychanalytiques, elle se donnait les apparences d'un fondement empirique (Sur ce point, cf. P. Bourdieu et J.C. Passeron, La Reproduction, éléments pour une théorie du système d'enseignement, Paris, Editions de Minuit, 1970, p. 25 et P. Bourdieu, Esquisse d'une théorie de la pratique, Paris-Genève, Droz, 1972, p. 251).

Loin de rompre avec l'idéologie de la langue comme bien public, la linguistique chomskyenne rejoint l'économie dans cette forme paradigmatique de l'erreur objectiviste qui consiste à donner pour une description anthropologique du principe générateur des pratiques un modèle théorique construit par la science pour rendre raison des pratiques : la compétence linguistique n'est qu'un modèle générateur abstrait des possibilités dégagées de l'analyse des produits qui se présente pratiquement comme une théorie anthropologique des principes réels de la pratique des agents. Dans le cas de l'économie comme dans le cas de la linguistique, cette opération de réification anthropomorphique des abstractions s'opère tacitement : tout comme les économistes, qui croient avoir enterré l'homo economicus, les linguistes ont pour eux toutes les apparences lorsqu'ils se défendent d'avoir jamais eu l'ambition de proposer une théorie anthropologique de la pratique linguistique. C'est ainsi que Chomsky ne peut guère invoquer que l'évidence à l'appui de la distinction qu'il prétend établir entre (1) "the description of intrinsic competence provided by the grammar", (2) "an account of actual performance" et (3) "an account of potential performance". Et la note où il oppose à Quine que "la connaissance de sa propre langue n'est pas directement reflétée dans des habitudes et des dispositions linguistiques" (knowledge of one's language is not reflected directly in linguistic habits and dispositions) au nom des varia-

sorte de modèle du champ linguistique tout préparé pour l'observation (24).

Dans un état déterminé de la structure du pouvoir sur la définition de la langue légitime, donc de cette définition, ces variations du pouvoir sur la langue entendu comme pouvoir de s'approprier la langue socialement reconnue comme seule digne d'être appropriée sont réductibles au pouvoir sur les mécanismes de transmission du capital linguistique et, en particulier, sur le système d'enseignement, pouvoir qui dépend lui-même, pour une part importante, du capital linguistique. Il est clair, au terme de ces analyses, que le système scolaire détient un poids déterminant dans ces mécanismes : du fait qu'il dispose de l'autorité déléguée nécessaire pour imposer universellement une action d'inculcation durable en matière de langage et que d'autre part il tend objectivement à proportionner la transmission linguistique au capital linguistique hérité, il est responsable de la production et de la reproduction d'un

(24) Sans refaire ici dans le détail une démonstration déjà présentée ailleurs, il suffira de rappeler que les produits linguistiques des différentes classes reçoivent des valeurs d'autant plus faibles sur le marché scolaire que les conditions sociales de production de la compétence dont ils sont le produit sont elles-mêmes plus éloignées de celles que suppose la production de la compétence légitime. Par un de ces processus de renforcement circulaire si souvent observés qui font que le capital va au capital, la valeur (probable) que la langue parlée dans la famille et dans la classe d'origine détient sur le marché scolaire commande la propension à investir scolairement dans l'apprentissage de la langue. L'effet cumulé d'un faible capital linguistique (et culturel) et de la faible propension à l'augmenter par l'investissement scolaire qui en est corrélative, voue les classes les plus démunies de capital linguistique aux sanctions négatives du marché scolaire, c'est-à-dire à l'élimination ou à l'auto-élimination précoce qu'entraîne une faible réussite. Les écarts initiaux se trouvent donc reproduits du fait que la durée de l'inculcation tend à varier comme son rendement, les moins enclins et les moins aptes à accepter le langage scolaire étant aussi moins longtemps exposés à ce langage et moins longtemps soumis au contrôle et aux verdicts des gardiens de la langue légitime (P. Bourdieu, J.-C. Passeron et M. de Saint Martin, Rapport pédagogique et communication, Paris-La Haye, Mouton, 1965, spécialement pp. 37-57, 125 p. -coll. "Cahiers du Centre de sociologie européenne" ; P. Bourdieu, J.-C. Passeron, La reproduction : éléments pour une théorie du système d'enseignement, Paris, Ed. de Minuit, 1970, spécialement pp. 89-129).

tions des "dispositions à la réponse verbale selon la personnalité, les croyances et de maint autre facteur extra-linguistique" ne fait qu'ajouter à l'obscurité de cette page manifestement embarrassée (N. Chomsky, Current Issues in Linguistic Theory, London, The Hague, Mouton, 1964, p. 19).

La théorie de l'action économique rationnelle dont Max Weber fournit une expression systématique dans son analyse de la conduite orientée "judicieusement" d'après ce qui est "objectivement valable", c'est-à-dire valable "aux yeux du savant" (Cf. M. Weber, Essais sur la théorie de la science, trad. J. Freund, Paris, Plon, 1965, p. 348), constitue la vérité de la théorie linguistique de la compétence : comme l'homo economicus, l'homo linguisticus a pour fonction d'escamoter la question des conditions économiques et sociales de possibilité de la conduite linguistique désignée comme recevable, c'est-à-dire rationnelle ou légitime dans un état donné du marché, en même temps que la question des conditions économiques et sociales du fonctionnement de ce marché où se définit cette notion du recevable ou du rationnel. Soit une description particulièrement saisissante de l'homo linguisticus dans cette définition de l'objet propre de la linguistique : "Linguistic theory is concerned primarily with an ideal speaker-listener, in a completely homogeneous speech-community, who knows its language perfectly and is unaffected by such grammatically irrelevant conditions as memory limitations, distractions, shifts of attention and interest, and errors (random or characteric) in applying his knowledge of the language in actual performance. This seems to me to have been the position of the founders of modern general linguistic, and no cogent reason for modifying it has been offered" (N. Chomsky, Aspects

---

écart structural entre la connaissance, très inégalement distribuée, et la reconnaissance de la langue légitime -qui est à peu près universellement répandue, bien qu'elle varie dans sa modalité et son intensité, atteignant un maximum dans la petite-bourgeoisie.

La prétention, reconnaissance de la distinction qui se trahit dans l'effort même pour la nier en se l'appropriant et qui repose sur le décalage entre la reconnaissance et la connaissance, entre les "besoins" et les moyens de les satisfaire, crée une pression permanente qui ne peut qu'engendrer chez les détenteurs de la distinction, qu'elle menace dans leur être même, de nouvelles stratégies de distinction et ainsi de suite à l'infini. Labov a sans doute raison de voir dans l'hypercorrection des petits-bourgeois un facteur de changement linguistique : mais à condition d'apercevoir que la tension et la vigilance que s'imposent les petits-bourgeois par souci de se distinguer des classes populaires autant que de s'identifier à la classe dominante (ou de se distinguer des classes populaires aux yeux des dominants) est l'effet, seulement plus visible, des mêmes mécanismes que les stratégies de distinction que cet effort d'assimilation **dissimilatrice** ne peut manquer de provoquer chez les dominants. Ceux-ci ont toutes chances de s'orienter vers la recherche de l'écart maximum par rapport à ce qui caractérise en propre les classes moyennes, la tension et la contention linguistiques : c'est-à-dire par exemple vers le relâchement affecté et l'ignorance souveraine des règles pointilleuses (hypocorrection) associés ou non à l'exhibition d'aisance sur les terrains les plus périlleux (25). Ce n'est pas par hasard que, comme le remarque Troubetzkoy, "une articulation nonchalante" est une des manières à peu près universellement attestée de marquer la distinction (26). On sait en effet que l'aisance qui exclut toujours les marques de tension et d'effort, fait partie des marques statutaires de toutes les classes dominantes et que le gaspillage ostentatoire de temps, qui s'oppose à la hâte et à la précipitation avide, est au principe de la plupart des stratégies de dis-

(25) Le système scolaire produit un autre effet important en créditant les détenteurs des titres qu'il décerne d'une distinction statutaire qui les dispense de faire leurs preuves en la matière et les autorise même à tirer des effets supplémentaires des écarts de langage qu'ils peuvent sans danger se permettre à la façon des aristocrates qui jouaient aux palefreniers.

(26) N.S. Troubetzkoy, Principes de phonologie, Paris, Klincksieck, 1957, p. 22.

of the Theory of Syntax, Cambridge (Mass.), M.I.T. Press, 1965, p. 3 ; cf. aussi N. Chomsky et M. Halle, Principes de phonologie générative, trad. P. Encrevé, Paris, Seuil, 1973, p. 25). Bref, la compétence chomskyenne n'est qu'un autre nom de la langue saussurienne (Chomsky opère lui-même explicitement cette identification, au moins en tant qu'elle est "connaissance de la grammaire" -N. Chomsky et M. Halle, loc. cit.- ou "generative grammar internalized" -N. Chomsky, Current Issues in Linguistic Theory, London, The Hague, Mouton, 1964, p. 10- ; cela bien qu'il oppose souvent la grammaire génératrice, en tant que "system of generative processes" à la langue saussurienne comme "systematic inventory of items" -N. Chomsky, Aspects of the Theory Syntax, p. 4 et Current Issues, p. 10). A la langue comme propriété indivise de tout le groupe correspond la compétence linguistique comme "dépôt" en chaque individu de ce "trésor" ou comme participation de chaque membre de la "communauté linguistique" à ce bien public. Mais le changement de langage, qui peut faire illusion, cache en fait la fictio juris par laquelle Chomsky, convertissant les lois immanentes du discours légitime en normes universelles de la pratique linguistique conforme, escamote la question des conditions sociales de possibilité de l'acquisition de la compétence légitime et de l'imposition de la reconnaissance comme légitime de cette compétence arbitraire.

---

tinction de ces classes. Le champ linguistique doit sa dynamique originale à cette forme particulière de lutte des classes qui est inscrite dans la structure même du champ et qui oppose continûment la prétention et la distinction, les tenants et les prétendants, les riches et les nouveaux riches, les aristocrates et les bourgeois, les bourgeois établis et les bourgeois parvenus ou les bourgeois et les petits-bourgeois : le principe du changement est partout -dans la relation objective entre les artistes et les "bourgeois", dans la relation entre les bourgeois et le "vulgaire", dans la relation entre le petit-bourgeois et le peuple-, et il n'est nulle part, parce qu'il est dans l'ensemble de ces relations objectives et des stratégies qu'elles engendrent et dans lesquelles se produisent et se prélèvent les profits de distinction.

En s'assurant le pouvoir sur la langue légitime comme pouvoir de définir la langue légitime et pouvoir de s'approprier la langue ainsi définie, c'est-à-dire le monopole non de la langue (ce qui est par soi contradictoire puisque les impératifs de la production, et même de la domination, imposent un minimum de communication entre les classes, donc l'accès des plus démunis à une sorte de minimum vital linguistique) mais de l'usage légitime de la langue, ainsi constitué en signe d'appartenance et d'exclusion, et en laissant aux autres classes tous les usages "vulgaires" et en particulier ceux qui sont exclusivement définis par leurs fonctions pratiques, la classe dominante s'octroie tout cet ensemble de profits matériels et symboliques qui sont attachés aux propriétés distinctives, voire exclusives, et dont le moindre intérêt n'est pas qu'ils apparaissent aussi parfaitement légitimes que les propriétés qui les procurent.

CHER PATRON...

L'effet de l'écriture se présente sous une forme exemplaire dans les recueils de discours ou les manuels de correspondance : ce langage emprunté n'est que la caricature de celui que prête aux "peuple" la tradition du roman populiste véhiculée par l'école primaire. Pour mesurer la censure que la correction scolaire exerce sur les instruments populaires d'expression, il suffira de comparer les produits normés que les nouveaux écrivains publics jettent sur le marché linguistique avec l'enregistrement du discours authentique (cf. ci-dessous, Yvette Delsaut, "L'économie du langage populaire").

Lettre d'un jeune homme en réponse à une annonce matrimoniale

Lieu et date.

Mademoiselle,

Comme suite à l'annonce parue le... (*date*) dans... (*nom du journal ou de la revue*), je serais heureux d'entrer en relations avec vous en vue d'un mariage possible.

La vérité, je crois, doit passer avant tout pour les gens sérieux. Voici donc quelques détails qui me concernent et dont je vous garantis sur l'honneur la parfaite exactitude.

J'ai vingt-sept ans, je suis brun et de taille moyenne (1 m. 70). Je suis vigoureux et d'une bonne santé ; je ne bois pas et j'occupe le même emploi depuis cinq ans à la maison... où je suis chauffeur-livreur. Mes appointements sont de... francs par mois et je possède environ 4 000 francs d'économies, plus un petit bien, situé en Normandie, que j'ai hérité de mes parents (tous deux décédés).

D'un naturel plutôt réservé, j'ai peu de relations. Je ne sors guère d'ailleurs, préférant bricoler chez moi à mes moments de loisir. J'aime la musique, la lecture, les promenades, le jardinage. Seul depuis longtemps, j'aimerais rencontrer une compagne ayant, comme moi, des goûts simples, possédant une bonne santé, l'amour du travail et le sens de l'économie. Toutes ces qualités me paraissent nécessaires pour fonder un foyer heureux et s'assurer un bonheur durable. J'aime beaucoup les enfants, et je souhaiterais que ma femme les aime aussi.

Il me semble, d'après votre annonce, que j'aurais grand plaisir à vous rencontrer et je crois que nous pourrions finalement nous entendre, après que nous aurions appris à nous mieux connaître.

Je vous joins ma photographie. Comme vous le verrez, je ne suis pas très beau, mais je ne suis cependant accablé d'aucune disgrâce ou infirmité.

En attendant votre réponse, je vous prie de croire, Mademoiselle, à mes respectueux sentiments.

H. Fontenay, 1966, op. cit.

Toast d'un ouvrier à son patron pour le jour de sa fête

CHER PATRON,

Ce n'est pas un devoir de bienséance, encore moins une vaine cérémonie, qui nous réunit autour de vous, c'est un profond sentiment de reconnaissance.

Comment ferions-nous pour oublier tous les titres que vous avez à notre respectueuse affection ?

Nous ne rappellerons pas les encouragements de toutes sortes par lesquels vous nous soutenez dans notre labeur quotidien, votre esprit de justice et d'équité, dont chacun de nous a reçu des preuves, la bienveillante condescendance que vous montrez dans tous vos rapports avec nous.

Ce n'est que la moitié de la tâche actuelle d'un patron qui, comme vous l'avez toujours fait, ne sépare pas ses intérêts de ceux de ses ouvriers, et qui se considère comme le chef d'une grande famille.

Aujourd'hui que toutes les industries subissent une crise qui amène la ruine de tant de grandes maisons, vous, le patron vigilant, vous êtes constamment sur la brèche pour lutter victorieusement et tenir tête à nos rivaux, pour rechercher les perfectionnements sans lesquels l'attention du public se détournerait de notre cher établissement.

Nous n'ignorons pas, cher patron, que tant que vous aurez la santé, vous ne faillirez pas à cette tâche, du succès de laquelle dépend pour nous le pain quotidien ; aussi nou nous associons de cœur à vos préoccupations et à vos travaux.

Croyez, cher patron, que ce n'est pas seulement l'intérêt qui nous inspire ces sentiments, mais une affection reconnaissante pour votre famille.

Nous sommes heureux, à l'occasion du nouvel an (*ou :* de la Saint-X...), de venir vous exprimer ces sentiments et vous dire que nous avons la ferme et unanime résolution de travailler de concert avec vous pour soutenir et développer la prospérité de cette grande maison (*nom de la maison*) à laquelle nous sommes fiers d'appartenir.

A. Dariac, G. Dujarric, 1972, op. cit.